

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE:
NEIGE

Abolition des péages sur les ponts de la province

Effective le 1er avril

Québec, 7 (D.N.C.) — Les taux de péage sur tous les ponts qui sont de l'exclusive juridiction de la province seront abolis. Le gouvernement Godbout vient de prendre cette décision par suite de l'amélioration de la situation financière de la province. L'abolition des péages prendra effet le premier avril prochain. Les billets non utilisés seront remboursés.

Voici le texte de la déclaration remise aux journalistes par M. Wilfrid Girouard, procureur général, et ministre intérimaire de la Voirie et des Travaux publics:

"La saine administration financière de la province depuis l'arrivée au pouvoir de M. Adélard Godbout, permet à son gouvernement d'abolir les taux de péage sur tous les ponts qui sont de sa exclusive juridiction.

"L'absence de M. T.-D. Bouchard pendant quelques semaines l'empêche de rendre publique lui-même cette décision. Il est entendu que ces taux avaient été imposés à cause de l'état déplorable dans lequel se trouvaient les finances de la province lors de l'arrivée au pouvoir du parti libéral. En conséquence, on avait jugé nécessaire de maintenir cette source de revenus.

"L'amélioration qui se manifeste, les perspectives d'un budget équilibré autorisent le gouvernement à supprimer cette taxe.

"Il ne fait pas de doute que cette mesure, rendue possible par la sage administration que M. Godbout donne à la province, sera vivement appréciée, non seulement du public voyageur, mais de tous les contribuables de la province de Québec.

"L'abolition de ces taux prendra effet le premier avril et les billets non utilisés seront remboursés."

"Ce sous-comité du cabinet de guerre"

Dégénération de M. Louis Saint-Laurent

Québec, 7 — Au cours d'une grande assemblée qu'il a tenue hier soir à la salle Laprise, M. Louis Saint-Laurent a produit un mémorandum qui a été lu par son collègue, M. Thorsen, pour nier une affirmation de M. Liguori Lacombe, disant que le ministre de la Justice, M. Thorsen, et M. Gibson faisaient partie d'un sous-comité du cabinet de guerre qui étudie actuellement le problème de la conscription pour l'outre-mer. On n'apprend, poursuit M. Saint-Laurent, que M. Lacombe est arrivé aujourd'hui à Québec. Si l'affirmation des mêmes choses, vous pouvez lui dire qu'il est dans l'erreur. Le sous-comité qui existe est celui qui a été chargé de faire un inventaire pour déterminer jusqu'à quel point nous manquons de main-d'œuvre agricole et industrielle.

Outre le ministre de la Justice, les orateurs ont été MM. Oscar Bonin, Sarlo Fournier, député de Montserrat, Joseph Lafontaine, député de Mégantic, et Me Philippe Corriveau, C.R., de Québec, M. Jos. Marie, chef de la cité de Québec, président. La salle était remplie, l'assemblée a été paisible et les applaudissements ont été nombreux.

M. Saint-Laurent

Parlant de la solidarité ministérielle, M. Saint-Laurent déclare qu'il n'admet pas de discussion. Bien qu'il n'ait pas lui-même fait de promesses, il sera solidaire de celles qu'il a faites. M. King a la population du pays. Si l'électorat ne consent pas à relever le gouvernement de ses engagements, rien ne sera fait.

M. Saint-Laurent explique ensuite l'attitude de M. King sur notre effort de guerre et déclare que son chef veut un effort d'un équilibre parfait, un effort qui prévoit tout ce qui est nécessaire à la santé et au travail utile, tout ce qui est nécessaire à la production des vivres, tout ce qui est nécessaire à la production des usines et enfin un nombre raisonnable d'hommes de guerre.

L'invasion de l'Europe

Berne, Suisse, 7 (A. P.) — La presse axiste laisse pour la première fois entendre que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis tenteront peut-être l'invasion de l'Europe au printemps. L'amiral Ducci prédit dans un article de revue que les Anglais et les Américains demeureront sur la défensive dans le Pacifique, adoptant l'offensive en Europe pour empêcher la reprise de la marche en avant de l'Allemagne en Russie. L'invasion anglo-américaine se fera vraisemblablement par les Balkans ou la Scandinavie, écrit-il.

1,024 morts

Londres, 7 (C. P.) — Au cours du mois de décembre 1941, 1,024 personnes ont perdu la vie dans des accidents survenus sur la route, en Grande-Bretagne. Plus de la moitié des victimes ont péri pendant les heures d'obscurité.

L'inévitables botaniques dans l'île de Cuba

par le R. F. Marie-Victorin, F.E.C., D.Sc., directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de Montréal, et le R. F. Léon, F.E.C., Ph.D., directeur du Laboratoire de Botanique du collège de la Salle, La Havane, île de Cuba. Volume de 500 pages, format 6 x 9, beau papier, illustrations, cartes de Cuba.

Au comptoir \$2.50; par la poste \$2.75.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal

M. Mackenzie et la conscription

OTTAWA, 7. (D.N.C.) — Le ministre des pensions et de la santé, M. Ian Mackenzie, a été le deuxième membre du cabinet à prendre la parole au cours des débats sur le plébiscite et la conscription. Il a dit hier aux Communes que la conscription n'avait pas donné de résultats appréciables en 1917.

Les canons japonais à longue portée bombardent la banlieue de Singapour

SINGAPOUR, 7. (C.P.) — Les canons japonais à longue portée ont bombardé ce matin la banlieue de Singapour, pour la première fois depuis le commencement du siège de la ville. Seules quelques bombes ont atteint leurs objectifs.

M. Hepburn offre de démissionner

PORT-COLBORNE, Ont., 7. (C.P.) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, a offert ce soir de démissionner de la Législature ontarienne et comme premier ministre si un député fédéral peut lui prouver que sa déclaration, à savoir que jamais nous n'avons fabriqué un complet en avion au Canada, est fautive ou non.

M. Hepburn parlait en faveur du candidat Douglas Watt, indépendant, dans le comté de Welland.

M. Lacombe à Québec

"M. Saint-Laurent fait partie d'un comité de capital humain", déclare-t-il de nouveau

Québec, 7 (D.N.C.) — "Je déclare formellement que M. Louis Saint-Laurent fait partie d'un comité de capital humain, ce que veut dire un comité qui s'occupe d'envoyer des hommes outre-mer", a déclaré hier soir, M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes et fondateur du parti canadien, dans un discours prononcé à la salle paroissiale de Saint-Pascal Baylon, à l'appui de la candidature de M. Paul Bouchard, candidat indépendant à l'élection complémentaire de Québec-Est.

M. Joseph Thorsen, continue M. Lacombe, a dit des choses contraires aux faits à la Chambre des communes pour contredire la déclaration que j'ai faite et que je tiens de source officielle. M. Thorsen a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un sous-comité de conscription, mais d'un sous-comité de pouvoir humain. Qu'est-ce que cela peut vouloir dire, un comité de pouvoir humain? Pour moi, cela veut dire un comité pour envoyer nos gens outre-mer."

M. Lacombe parlait pour la première fois à Québec depuis qu'il s'est séparé du parti libéral pour fonder le parti canadien. Il était accompagné de sa femme, qui a aussi prononcé un discours en faveur de M. Paul Bouchard. La salle de Saint-Pascal était remplie à pleine capacité d'enthousiastes partisans du candidat indépendant. C'était la seconde assemblée de M. Bouchard au cours de la soirée.

Il avait parlé précédemment à la salle paroissiale de Stadacona. Le candidat indépendant de Québec-Est a promis d'appuyer en Chambre le parti canadien dirigé par M. Lacombe.

M. Lacombe dit que s'il y a des élections générales, le parti canadien est prêt. Il fera élire assez de députés dans toutes les provinces du Canada pour détenir la balance du pouvoir.

M. Paul Bouchard reprit ensuite, pour les électeurs de Saint-Pascal, la thèse qu'il avait exposée ailleurs dans le comté.

L'assemblée était présidée par M. Narcisse Jobidon, M. Roger Vézina, avocat, agent électoral de M. Bouchard, a aussi porté la parole aux deux assemblées.

A Stadacona, l'assemblée était présidée par MM. Charles Marsan et Adrien Dufresne. M. Amédée Daigle et M. Omer Langlois étaient au nombre des orateurs.

M. Meighen dénonce le plébiscite

Toronto, 7 (C.P.) — M. Arthur Meighen, candidat conscriptionniste dans York-Sud, a déclaré à la radio hier soir qu'il y a manque d'organisation au sein du gouvernement fédéral. Chaque homme n'est pas à sa place. Aussi longtemps, dit-il, qu'il sera impossible de remplir les cadres ou de renforcer les rangs de nos régiments, sur le front, la guerre sera ou gagnée ou perdue. Les recruteurs appellent en vain les aspirants à l'armée. Nos divisions partent avec des vides dans leurs rangs; nos formes sont dépourvues des fils du sol qui ont répondu à l'appel sous les drapeaux; cependant, nombre d'autres, qui flânent, n'entendent pas ou refusent d'entendre l'appel aux armes.

M. Meighen a de nouveau dénoncé le plébiscite, disant qu'en pays britannique, il n'est pas de mise. Sont-ce ceux qui voteront ou ceux que les votants aiment qui seront obligés d'aller à la guerre? se demande M. Meighen.

Pour augmenter la force combattante de l'armée canadienne

L'âge d'enrôlement

Ottawa, 7 (communiqué) — Onze groupes de brigades, l'équivalent de quatre divisions, comprenant des unités de réserve de toutes les armées ont reçu un rôle précis à jouer dans la défense du Dominion. C'est ce que le ministre de la Défense nationale a annoncé en rendant publique l'organisation mise sur pied pour augmenter la force combattante de l'armée canadienne.

Cette organisation comprend la formation d'un groupe de brigade dans chacun des onze districts militaires sous le commandement permanent d'officiers de l'armée active; la distribution d'armes modernes à ces formations; une période d'instruction considérablement prolongée.

Les unités de réserve pourront enrôler des hommes physiquement aptes de moins de 19 ans et de plus de 35 ans; elles pourront cependant enrôler des hommes de tout âge jusqu'à 50 ans qui ont été refusés pour le service outre-mer à cause de leur inaptitude physique ou qui sont des hommes indispensables dans l'industrie et qui ont de ce fait obtenu un ajournement.

Dans le passé les bataillons et autres unités dans les districts poursuivaient leurs activités en tant qu'unités sous la direction du commandant du district militaire. Dorénavant, en plus du commandant de brigade de l'armée active, un état-major de brigade sera assigné à chacun des groupes de brigade de la défense territoriale. Ces brigades seront organisées et armées comme des formations de troupes auxiliaires et de services qui sont ordinairement adjointes à une brigade complètement organisée pour le service outre-mer.

Dans chaque district, d'autres unités de réserve auront la responsabilité de la défense locale et apporteront leur aide aux autorités civiles dans le cas d'une attaque aérienne ou d'autres désordres sérieux causés par l'ennemi. Leur instruction sera accélérée. Du point de vue de l'effectif, ces groupes de brigades nouvellement constitués pour la défense territoriale se composeront d'hommes non acceptables pour le service actif.

Le ministre annonce qu'à l'avenir, l'enrôlement sera limité: 1o Aux hommes de moins de 19 ans et de plus de 35 ans; 2o A ceux de 19 à 35 ans qui ont été refusés pour le service outre-mer à la suite de leur examen médical;

3o A ceux qui ont bénéficié d'ajournement du service actif parce qu'ils étaient indispensables à l'industrie de guerre.

Jusqu'ici les hommes de 26 ans et moins qui s'enrôlaient dans des unités de réserve étaient exemptés du service militaire obligatoire. Cela ne sera plus. La déclaration ministérielle dit à ce sujet:

"Le service dans les unités de réserve n'exemptera plus du service militaire obligatoire les hommes qui sont susceptibles d'être appelés en vertu de la loi concernant la mobilisation des Ressources nationales."

Il a été également décidé de prolonger la période annuelle d'instruction militaire. Comme un grand nombre de membres des unités de réserve occupent des postes essentiels à l'effort de guerre du Canada, les périodes d'instruction militaire et de séjour au camp seront réparties de façon à rendre tous les officiers et soldats de la réserve capables de concilier leur devoir militaire et leur occupation civile.

L'équipement devient disponible en quantité croissante et en facilité d'avantage la possibilité d'une instruction plus intensive dans les arsenaux locaux et des exercices tactiques de fin de semaine comportant une soldat.

Tous les citoyens qui sont incapables de servir dans l'armée active trouveront, dans les unités de réserve, ce que soit dans les cadres ou en dehors des groupes de brigade nouvellement constitués, l'occasion de consacrer une partie de leur temps à une instruction militaire qui les rendra capables de servir en cas d'urgence.

Mécontentement en Allemagne

Ce que dit Goebbels

Berne, Suisse, 7 (A.P.) — Le ministre de la propagande, M. Goebbels, reconnaît aujourd'hui dans le journal nazi *Das Reich*, que les Allemands sont devenus grognards à cause des insuccès en Russie et de la pénurie de charbon et des patates.

Les raisons du mécontentement sont variées, dit le ministre. Les uns se plaignent du froid, d'autres du manque de patates ou du charbon, d'autres des trains trop bondés de monde, d'autres de la campagne militaire de l'Est, d'autres enfin de la guerre d'Afrique. Tout cela ne dénote qu'une chose, que tous sont surchargés de travail et deviennent irritables. (La gelée aurait fait perdre, l'automne dernier, 200 millions de boisseaux de pommes de terre à l'Allemagne).

Goebbels a ajouté que la campagne de Russie diffère de la campagne de France, où des victoires étaient annoncées toutes les trois heures. Les difficultés ne sont pas du tout les mêmes.

L'heure avancée

Ottawa, 7 (C.P.) — Toute la population du Canada devra suivre l'heure avancée à compter de mardi matin. Dans la nuit de lundi à mardi, à 2 heures du matin, les Canadiens, comme les Américains d'outre-quarante-cinquième, avanceront leur horloge d'une heure, dans les cas où elle ne sera pas déjà. Au Canada, dans les provinces de Québec et d'Ontario, nombre de villes sont déjà à l'heure avancée. Même chose aux Etats-Unis.

Poste de radio allemand saisi

Rio-de-Janeiro, 7 (A. P.) — Les autorités brésiliennes ont saisi aujourd'hui un puissant poste transmetteur de radio dans l'ambassade allemande. C'est le commencement d'une campagne destinée à faire disparaître les postes de radio qui transmettent des renseignements aux navires de l'axe et à l'Allemagne.

Le poste n'était plus en opération vu que l'ambassade a été fermée il y a quelque temps, lors de la rupture des relations diplomatiques entre Rio et Berlin.

Fin prochaine du torpillage?

Melbourne, 7 (C.P.) — Franklin Barnes, inventeur, a déclaré à son retour d'Angleterre qu'il a trouvé le moyen d'empêcher les torpilles d'atteindre la coque des navires. Il a prédit qu'il n'y aurait bientôt plus de torpillage.

Aux cours des quatre dernières années passées en Angleterre, le gouvernement anglais a accepté plusieurs inventions de Barnes.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal

LA POLITIQUE

Assemblée de M. Périard

L'attitude des deux partis politiques sur la question de conscription pour le service militaire outre-mer — L'héritage du Dr Chénier

M. Raoul Périard, candidat du parti canadien, a tenu une assemblée, hier soir, dans la salle située angle Sainte-Catherine et Bordeaux. M. Georges Jarry présidait et les orateurs étaient MM. Georges Crompt, Joseph Benoit, Raoul Périard et Pierre Desrosiers.

M. Crompt estime que les deux partis libéral et conservateur sont maintenant à peu près du même sentiment au sujet de la conscription. Car si le parti libéral était tellement contre la conscription, comment se fait-il qu'il a décidé de ne pas faire de lutte à M. Meighen chef du parti conservateur dans York-Sud, alors que M. Meighen se présentait ouvertement et avec éclat comme candidat en faveur de la conscription pour service outre-mer, alors que le parti libéral savait que c'était l'homme qui lui ferait la lutte la plus dangereuse pour le forcer à établir la conscription, et que le premier ministre même de l'Ontario annonçait sa décision d'appuyer M. Meighen, l'homme de la conscription?

M. Crompt ajoute que si le parti libéral était nettement opposé à la conscription, son candidat officiel dans la province, en donnerait l'assurance formelle et définitive.

L'orateur en conclut que les citoyens ont raison d'appuyer les candidats du parti canadien, dont le chef a prouvé hors de tout doute sa sincérité et qui donne en conséquence le plus de garanties.

M. Périard dit qu'il est un descendant du Dr Chénier et qu'il se doit de garder son héritage qui est "le Canada d'abord". Il affirme qu'il saura se tenir debout à Ottawa, et qu'il gardera les promesses qu'il fait aux électeurs.

Assemblée de M. Ostiguy

Il dit que la conscription pour service militaire outre-mer serait le pire danger pour notre effort de guerre

M. Marcel Ostiguy, candidat libéral, a tenu hier soir une assemblée dans la salle de l'école Sainte-Brigitte, située à l'angle des rues Maison-Neuve et Ste-Rose.

Les orateurs étaient MM. Guy Faveau, Hector Bissanette, G. St-Vincent et Marcel Ostiguy.

Le candidat s'est attaqué particulièrement à ses adversaires, MM. Gaspard Fautoux et Raoul Périard. M. Ostiguy déclare qu'il est candidat libéral et qu'il appuie la politique de M. King, parce que M. King représente au Parlement en face de M. Meighen, qui est l'apôtre de la conscription, une politique sage et modérée et qui s'inspire avant tout de l'unité nationale, tandis que son adversaire ne voit que la conscription au prix même de la division dans le pays.

Au sujet du plébiscite, M. Ostiguy déclare de nouveau qu'il demande et demandera que la population vote non. A ce sujet, il dit que M. Gaspard Fautoux, dans la plus grande partie de sa campagne électorale, a constamment refusé de dire aux électeurs s'il votera oui ou non à la question posée par le plébiscite. Ce n'est que jeudi qu'il a fini par se décider à se prononcer pour la négative, alors que le candidat Marcel Ostiguy dès l'assemblée d'ouverture de sa campagne, dimanche dernier, se prononçait nettement et sans ambiguë, avant même que MM. Drouin et Godbout se soient prononcés. Les électeurs, dit-il, peuvent maintenant juger en qui ils doivent avoir confiance, d'autant qu'à la première assemblée de M. Fautoux, un de ses principaux orateurs a annoncé qu'il voterait oui, sur la question du plébiscite, sans que M. Fautoux ait jugé bon de le contredire ou d'établir sa position. M. Ostiguy invoque aussi le fait que M. Fautoux, après avoir été défait comme député provincial dans Sainte-Marie, a quitté le comté pour aller demeurer à Westmount où il réside encore actuellement, et que cela, suivant M. Ostiguy, n'indique guère un très vif intérêt pour le comté.

M. Ostiguy déclare qu'il est opposé à la conscription pour service militaire outre-mer, sous toutes ses formes, et qu'il restera opposé. Même s'il restait le seul député au Parlement, de cette opinion, il la maintiendrait envers et contre tout. Car il estime que la conscription est inutile et qu'elle serait très nuisible à notre effort de guerre. Nous devons tout faire pour défendre le sol du Canada, et en cela la population canadienne-française du Canada est unanime, car il n'est pas de Canadiens plus patriotes au véritable sens du mot que les Canadiens français. De plus, le Canada se trouve placé, de par sa situation géographique, comme le grand arsenal des nations alliées, par son énorme production de grain et de vivres, par sa puissance de production d'armements. Or on manque présentement d'hommes dans divers domaines, agriculture, industrie, forêts, mines, et il est clair que si nous allions envoyer un demi-million d'hommes, nous compromettrions gravement cette production d'armements qui dans la guerre mécanisée actuelle, est le plus puissant facteur de victoire. Dans l'intérêt même de la poursuite de la guerre, il faut dénoncer la conscription, faire qu'elle briserait l'unité nationale, parce qu'elle amoindrirait la production d'armes et de vivres essentiels à la victoire.

M. Ostiguy tiendra une assemblée ce soir, au numéro 1418, rue Papineau. Demain après-midi, il parlera à l'école St-François-Xavier, 2163, rue Rachel, et demain soir il terminera sa campagne à la salle du Sacré-Coeur, coin des rues Plessis et Ontario.

M. Robert Laurier dans Québec-Est

Québec, 7 (D.N.C.) — M. Robert Laurier, qui vient de démissionner comme ministre des Mines de l'Ontario, pour protester contre l'appui donné à M. Meighen, par le premier ministre Mitchell Hepburn, parlera à Québec-Est ce soir et demain, en faveur de M. Louis Saint-Laurent.

M. Conant appuie M. Hepburn

Toronto, 7 (C. P.) — Dans une déclaration écrite, M. Conant, procureur général d'Ontario, appuie M. Mitchell Hepburn qui appuie lui-même M. Meighen, candidat conservateur dans le comté de York-Sud. Sa déclaration a suivi de près la démission de M. Robert Laurier et celle de M. Nixon, secrétaire provincial, qui tous deux désapprouvent M. Hepburn d'appuyer M. Meighen.

Hier soir, M. Hepburn a annoncé la nomination de M. Peter Heenan, ministre du Travail, comme ministre suppléant des Mines en remplacement de M. Robert Laurier, démissionnaire.

L'adresse. Parce que le vote sur l'adresse est un vote de confiance ou de non-confiance pour le gouvernement. Si la majorité votait contre l'adresse, M. King serait battu et M. Meighen prendrait le pouvoir le lendemain matin. Je voterai: "Non" sur le plébiscite, mais jamais je ne donnerai un vote contre M. King parce que cela pourrait porter Meighen au pouvoir.

On a insisté pour savoir ce que je pense du plébiscite. Même si je suis député, lorsque j'irai voter sur le plébiscite, je voterai: non, parce que je crois que nous n'avons pas besoin de la conscription.

Cependant, si je suis élu et que j'arrive en Chambre à temps pour voter sur l'adresse en réponse au discours du trône, je voterai pour

Succession de trahisons

Toronto, 7 (C.P.) — L'ancien ministre ontarien Arthur Roebuck, dans le cabinet Hepburn, a déclaré hier soir à la radio que l'histoire politique de M. Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario, est "une succession de trahisons". M. Roebuck parlait en faveur de M. Nosenworthy, candidat coopératiste contre M. Meighen, dans le comté de York-Sud.

De son côté, M. Nosenworthy a déclaré hier soir que M. Meighen est le chef des "isolationnistes". Il est de la catégorie des gens qui ne croyaient pas que Pearl Harbor serait attaqué. M. Meighen est le grand-prêtre de l'isolationnisme financier et industriel en ce pays. C'est le chef des isolationnistes.

Ainsi va le monde...

Les voies de l'Unité des chrétiens

Un article de "Osservatore Romano" — Commentaires du "Courrier de Genève"

Le Courrier de Genève, journal catholique, dans son numéro du 23 novembre, publiait la traduction d'un important article de l'Osservatore Romano...

me Christ tout en interprétant son message de manière différente? Certes, l'unité du Corps visible, qui a sa source et son symbole dans la Messe et dont le lien est assuré par l'Épiscopat...

Sur ce point, l'article de l'Osservatore Romano nous invite à des réflexions salutaires. Les critères et les directives exprimés dans cet écrit — nous nous plions à le souligner — coïncident avec les intentions et les idées qui ont inspiré les prières et les manifestations des catholiques genevois lors de la Semaine de l'Unité chrétienne.

Nous devons mesurer toute l'étendue du mal. Si ensuite nous souffrons réellement, il faudra aussi que cette douleur et la prière qui en devient l'expression soient accompagnées d'efforts concrets.

Chronique de la vie française

Nos prisonniers

Comment réagissent nos prisonniers durant cette captivité qui se prolonge pour tant et tant d'entre eux? Dans l'important courrier qui quotidiennement arrive d'Allemagne, maintes lettres signalent l'existence d'un intense courant religieux.

rapporta dans son sermon le trait suivant: Un officier malade se mettant en tenue pour saluer un "garde-à-vous" du Saint-Sacrement! Les manifestations qui se déroulent dans les camps ne sont pas d'ordre uniquement religieux.

Après l'appel du matin, j'ai conduit les 170 officiers de ma baraque, par cadencé, tenue impeccable, sur un des grands terrains vides du camp. Chaque baraque y arrivait à son tour, et bientôt le camp entier y faisait un immense carré.

CONSTIPATION CE SOIR AU COUCHER Une à deux tablettes ROBOL Résultat demain matin

Il ne faudrait pas cependant que ces récits réconfortants fassent oublier le sort douloureux de la masse des prisonniers. D'un étudiant: "Bavarder avec vous, c'est m'évader un peu de la mélancolie de cet après-midi de repos(?). La porte verrouillée, nous nous livrons à qui mieux-mieux à la lutte antimouches; le temps orageux les rend folles, et comme notre prison ouvre dans l'écurie, les vagues se succèdent. Et pourtant, je suis pétri d'un animal besoin de dormir: la semaine fut fatigante, ces derniers jours surtout, où, sous un soleil de plomb, il fallait faire face à un déluge de gerbes poussiéreuses, dont les barbillons valent les ciseaux des plus "dernier cri!" Puis, quand les 10 h. de boulot sont fi-

Verité ne doit pas pratiquement nous dispenser de la charité. Depuis des siècles, l'égoïsme qui agit sur les hommes n'a fait qu'accroître les malentendus dans certaines milieux et envenimer les séparations psychologiques.

Pendant l'occupation allemande

Quelques aspects de la vie quotidienne dans la capitale française

De La Tribune de Genève du 4 novembre 1941: Paris, fin octobre. Je rentre à Paris après un long voyage — un mois est une éternité dans les temps où nous vivons.

La guerre à l'Est

Messir Novgorod le Grand

Du Courrier de Genève du 19 septembre: La ville de Novgorod le Grand qui vient d'être occupée par les armées allemandes a une histoire qui mérite d'être rappelée.

La République juive de l'Amour

En 1928, les Soviétiques eurent l'idée de transférer à la frontière de Mandchourie les Juifs d'Ukraine, de Russie Blanche et d'autres régions de l'U.R.S.S. pour y créer des fermes et y exploiter les forêts.

On se demande par quel miracle de prévoyance ou d'ingéniosité tant de Parisiennes peuvent encore être chaussées de cuir et porter bas de soie. Mais c'est un fait: les chaussures à semelles de bois sont encore assez rares et pour cet hiver on prévoit déjà des boîtes de fourrure de tout genre.

La prochaine campagne de charité

Communiqué de Mgr l'archevêque

La dernière livraison de la Semaine religieuse de Montréal donne le communiqué officiel suivant, au nom de S. E. Mgr Charbonneau: "La dixième campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises aura lieu du 16 au 25 mars."

BEURRE-OEUFS-PROVISIONS

BEURRE de Crémier 36c, 35c, 33c. TOUX RHUMES BRONCHITES. Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.

Le retour à l'Unité de la Sainte Église est un problème complexe et délicat qui exige de la part des catholiques une claire conscience de sa gravité, en même temps qu'une attitude compréhensive et charitable à l'égard de tous ceux qui se réclament du Christ.

FOURRURES

A prix incomparables

Choix non moins incomparable de ces précieuses fourrures portant l'étiquette P.-A. Asselin. — SPECIAL — Bon pour une semaine 4 RAT MUSQUE (Flanes) à chacun \$99.00

P. A. Asselin

et ses fils Raymond et Joan 1439, rue AMHERST CH. 9644 Le magasin aux vitrines modernes.

ANTIKOR-LAURENCE Enlève CORRS, VERRUES, DURILLONS. PHARMACIE LAURENCE 25

Où l'on s'habille bien. Coupe spéciale chacun. ERNEST MEUNIER MARCHAND-TAILLEUR 994, Rachel est - FR. 9343-9550

SAPINOL SOULAGE RAPIDEMENT TOUX RHUMES BRONCHITES. Dans toutes les bonnes pharmacies. MAISON CANADIENNE-FRANCAISE.

BEURRE-OEUFS-PROVISIONS. BEURRE de Crémier 36c, 35c, 33c. Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.

TAILLEURS JOY 269, rue St-Catherine MONTREAL. la marque de l'homme bien vêtu...

de nos associations, aux supérieures et supérieures de nos communautés religieuses, aux directrices et directrices des différentes organisations laïques, pour leur demander coopération entière sur ce point!



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Le mot d'ordre de la campagne contre la tuberculose

"Il faut un sanatorium pour la région de Montréal"

Heureusement qu'à côté des gens qui veulent régler les affaires des cinq continents au dépend des nôtres, de notre propre sécurité et du sens commun, il y a d'autres gens et associations qui ne perdent pas de vue nos problèmes, nos misères et nos propres malheurs à secourir.

Parmi ces associations, il y a La Ligue du Progrès Civique, dont les activités sont consacrées à l'amélioration du bien-être social de notre population et qui poursuit actuellement une grande campagne, non plus seulement d'éducation, mais avec le but bien défini de tâcher de venir à bout du problème de la tuberculose à Montréal.

Ces jours derniers, au déjeuner-causette de la Ligue, un paragraphe de l'allocation du président du Comité provincial de défense contre la tuberculose, M. le docteur J.-A. Jarry, a attiré particulièrement mon attention, et c'est pour vous en faire part et multiplier l'écho de cette parole que je touche à ce sujet aujourd'hui.

L'attention publique est éveillée, à donc ait le docteur Jarry; la preuve c'est le résultat provincial de la dernière campagne du Timbre de Noël; mais il semble que, jusqu'ici, on a trop laissé aux médecins seuls l'obligation de réclamer. Nous croyons aujourd'hui qu'il est du devoir de tous les citoyens et de ceux en particulier qui ont quelque attache au progrès de la Cité, au bien social de la population, à la santé publique, de réclamer des autorités compétentes le Sanatorium de Montréal, que le Comité Provincial de défense contre la tuberculose réclame depuis plus de trois ans. Le mot d'ordre est donc lancé et tous doivent le répéter: "Il faut un sanatorium pour la région de Montréal".

Le problème de la tuberculose chez les Canadiens français est tellement pitoyable et inquiétant, au point de vue national, que cet appel devrait, en effet, être entendu de tous et compris par ceux qui détiennent les pouvoirs publics et qui ont autorité sur la caisse de l'Etat.

D'après l'opinion d'un médecin anglais qui a étudié l'organisation des centres antituberculeux de tout le pays, Montréal est la ville la moins protégée de tout le Canada contre la tuberculose. En effet, d'après les calculs des experts, il nous manque à Montréal 1361 lits pour combattre le terrible fléau. C'est donc dire que, non seulement nos malades ne peuvent pas être soignés, mais aussi que la contagion ne peut être enrayée, et, de plus, nos concitoyens meurent souvent dans les hôpitaux étrangers qui, eux, ont plus de lits qu'il ne leur en faut pour le nombre de leurs cas de tuberculose.

Voici un autre extrait du rapport du président du Comité: D'après un relevé fait parmi les cas de l'Institut Bruchési, complété par des chiffres que nous a fournis le Dr Ladouceur, 812 tuberculeux font la cure à domicile. Et dans quelles conditions! Sur ce nombre, 350 attendent un lit; un bon nombre ont quitté l'hôpital sans congé; 187 ont refusé l'hospitalisation pour diverses raisons, et la plus fréquente de ces raisons, c'est qu'ils ont attendu trop longtemps leur entrée à l'hôpital; 281 ont quitté l'hôpital avec la permission du médecin, pour 24, l'hospitalisation n'était pas demandée parce qu'ils étaient sous les soins d'un médecin privé ou qu'ils avaient chez eux l'avantage d'une cure sérieuse. Il est évident que ces tuberculeux devraient être encore sous la surveillance médicale à l'hôpital Sanatorium.

Depuis que des campagnes d'éducation populaire ont été entreprises dans la province, un grand nombre de tuberculeux ont été dépistés. Mais le dépistage précoce ou tardif n'est pas le traitement, et une forte proportion de ces tuberculeux n'ont pu être soignés parce que l'on n'avait pas de lits à leur donner.

Les rapports du gouvernement fédéral ont prouvé, eux aussi, que c'est dans la province de Québec que l'examen militaire a révélé le plus grand nombre de jeunes gens tuberculeux.

Il va sans dire que si nous n'avons pas le nombre de lits suffisants pour nos propres tuberculeux, nous n'en avons pas non plus à offrir aux étrangers atteints du même mal et que la guerre nous amène en nombre croissant de semaine en semaine. Un directeur de sanatorium en dehors de Montréal affirmait récemment que vingt pour cent des nouveaux admis depuis quelques mois sont des étrangers.

Alors, si nous pouvons si peu nous défendre contre la tuberculose et hospitaliser nos malades, c'est donc clair que toute notre population est de plus en plus exposée à la contagion. Et la guerre ne va faire qu'aggraver la situation.

Plusieurs diront peut-être que ce n'est pas le temps, quand nous devons aider tous les peuples à gagner la guerre, de penser, ni à construire un sanatorium. Eh bien! ces gens se trompent. C'est justement pendant la dernière guerre que les provinces du Canada, sauf Québec, se sont organisées contre le fléau de la peste blanche, avec les résultats que l'on sait: ils ont diminué sensiblement leur mortalité par tuberculose, quand Québec voit augmenter la sienne.

Nous avons à Montréal nombre d'associations féminines qui ont enregistré déjà bien des succès dans leurs diverses campagnes, auprès des autorités gouvernementales. Que ne prennent-elles pas en main la cause des tuberculeux? On peut être sûr qu'avant longtemps ces pauvres malades auraient le sanatorium indispensable à leur guérison; la famille et la société seraient sérieusement protégées et la santé nationale verrait monter son niveau à un degré moins humiliant.

Voilà un effort, certes, qui serait aussi méritoire que n'importe quel effort de guerre; on n'a pas à en douter.

Germaine BERNIER

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

Donner au Christ Toutes nos souffrances CHLT, Vendredi, 2h. 15 de l'après-midi: Causette aux malades en préparation de la retraite annuelle du 1er au 6 mars.

Chers Malades. "La retraite ne vaudra qu'en autant qu'elle aura été bien préparée; et l'année, ce que la retraite va la faire".

Corps mystique: Nous sommes les membres du Christ souffrant; et chaque membre doit être un pour ne former qu'un tout. Nous serons unis qu'en autant que par

nos souffrances. Notre-Dame-des-Malades, notre Mère, nous présentera tous au chef. Et alors, tous unis, sous les directives et les inspirations du Maître, notre retraite annuelle est assurée des plus grands fruits. Union par Marie dans le Christ-Jésus.

Programme du malade: La retraite doit inonder le malade de clartés. Le malade a bien le droit de se demander plusieurs fois, d'ici le début des exercices, s'il n'a pas été peut-être un arbre jujube digne du feu? Une convive dépourvue de la robe nuptiale? Un lépreux guéri et resté ingrat? Un serviteur qui a enfouï ses talents? Autant de traits évangéliques à lire et à étudier avant la retraite.

Vie quotidienne: Seigneur, aurai-je encore la honte de vous dire que j'ai abusé de la vie que vous m'avez donnée? Impropre de mon chef à tout bien, vais-je pour cela convertir en mal, le meilleur des biens? Abuser de la retraite, en gâter les fruits, compromettre celle de mes voisins malades? Non, Seigneur. Il s'agit de votre gloire, de ma propre sanctification. C'est décidé, je veux correspondre à votre grâce et faire la retraite.

Malade qui secoue sa torpueur: Pour trouver Dieu, souvent, il faut secouer sa torpueur. Et le malade devra s'assujettir à une discipline assez austère. Son imagination s'arrêtera, sa mémoire remplira son office. Car même si le malade, sous l'action transitoire d'un remède, ouvre les yeux, fait quelques pas et gestes, ce malade n'est pas devenu un autre homme. Mais si cet homme, grâce à un traitement à fond, a le visage encouragé, le cœur joyeux, les membres dispos, alors, il est quelqu'un. Tout malade après la retraite devrait être autre, plus chrétien, vivant en Dieu.

Moyens pratiques: 1o Seigneur, je veux bien faire ma retraite et à cette fin, j'accepte dès maintenant mes souffrances quotidiennes; 2o Seigneur, je joins les mains pour garder mes douleurs; 3o Seigneur, je vous offre mes souffrances afin que ma retraite vous rende tout honneur et toute gloire, par Notre-Dame-des-Malades.

Mot d'ordre: Seigneur, apprenez-moi à être généreux.

Zoël FRECHETTE, prieur, Hôpital S.-Vincent de Paul, Sherbrooke, P.Q.

N.B.—De Wotton, une personne remercie N.-D.-des-Malades pour l'aide obtenue. Reconnaissance à notre bonne Mère.

P.S.—Je vais penser dès à présent à mon appareil récepteur pour le temps de la retraite. Qui donc m'en prêterait un. La retraite du 1er au 6 mars prochain. Merci à celui qui me facilitera de faire la retraite.

50,000 enfants immunisés en douze mois

Québec, 6. — "Votre premier devoir quand un membre de votre famille est atteint d'une maladie contagieuse, c'est de l'isoler; il faut appeler immédiatement le médecin traitant pour assurer au malade les soins requis; il faut également déclarer le cas aux officiers du bureau de santé pour qu'ils puissent protéger le public: désinfecter les ustensiles et les vêtements que le malade peut avoir contaminés afin d'empêcher la propagation du mal dans la famille", déclare le ministre de la Santé et du Bien-Être social, M. Henri Groulx, en remettant aux journalistes un communiqué des hygiénistes de son département touchant les méfaits des maladies contagieuses.

Les plats, les verres, les couteaux, les fourchettes, les cuillers, et les autres ustensiles ainsi que les serviettes, les draps et couvertures, les vêtements employés par le malade doivent être désinfectés, disent les hygiénistes. Il faut aussi laver la chambre occupée par le malade. On ne prend jamais trop de précautions contre les maladies contagieuses qui engendrent si fréquemment des épidémies.

Est-il besoin d'insister de nouveau sur l'importance de la vaccination et de l'immunisation? Ces méthodes ont fait leurs preuves et nul ne l'ignore maintenant. Vous n'avez pas le droit de risquer la vie de vos enfants plus que celle de vos voisins. Les statistiques démogra-

phiques démontrent qu'il y a encore beaucoup trop de maladies contagieuses dans la province bien que les progrès thérapeutiques soient considérables dans ce domaine. Dans nos écoles, on a constaté durant le dernier semestre près de 5,000 cas de maladies contagieuses, ce qui est beaucoup moins qu'il y a dix ans, mais encore beaucoup trop. La diphtérie diminue continuellement et nul doute que les injections données chaque année n'aient des résultats très encourageants. L'an dernier, plus de 50,000 enfants furent immunisés, c'est-à-dire qu'ils reçurent avec succès les trois injections prescrites par la médecine préventive. Que chacun fasse son devoir pour assurer la protection des enfants et des adultes contre la contagion, que l'on observe les prescriptions de l'hygiène à toutes les époques de l'année, que l'on surveille étroitement les malades, si par malheur y en a, et un grand pas, dans la voie de la protection de la santé publique, aura été fait.

Les activités féminines

Société d'archéologie et de numismatique

Une réunion aura lieu au Château de Ramezay, mercredi, le 18 février, à 3 h. 30.

S. Ex. M. Pierre Dupont, ministre d'Etat, président du gouvernement luxembourgeois, donnera une causerie intitulée: "Quelques instants de l'histoire luxembourgeoise". Le thé sera servi et le public est invité.

Fédération des Cercles d'études des Canadiennes françaises

La séance inter-cercles annuelle de la F.C.C.F. aura lieu à l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil, 1215 est, boul. St-Joseph, à 8 h., lundi, le 16 février prochain. M. l'abbé Albert Esser donnera une conférence avec films sur notre vie canadienne. Cordiale invitation aux membres des cercles et à leurs amies.

Collège Marguerite-Bourgeoys

Dimanche le 8 février aura lieu au collège Marguerite-Bourgeoys, le deuxième thé-causette de la saison. La conférencière, Mlle Irène Lévesque, parlera des "Enfants de la Nouvelle-France".

Thé-shower

Le shower annuel au profit de la St-Vincent de Paul féminine aura lieu le lundi 9 février, de 3 à 5 h., au Cercle Universitaire, sous la présidence d'honneur de Mme Pierre F. Casgrain.

Partie de cartes

Lundi, le 9 février, à 2 h., sous la présidence de Mme R. de Tilly, au no 4312 rue Papineau, aura lieu une partie de cartes au profit de l'oeuvre de la réparation à la T. S. Face Inc. Cordiale invitation à toutes les dames.

Partie de cartes

Au profit des oeuvres sociales des religieuses de Marie-Réparatrice, une partie de cartes sera donnée lundi, le 16 février, à la salle dorée de l'Hôtel Mont-Royal. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Marcotte, DO, 1438.

LA FED. NAT. S.-J.-BAPTISTE

La réunion mensuelle du cercle Ste-Marie du comité des oeuvres économiques aura lieu jeudi prochain le 12 février, à 8 h., sous la présidence de M. R. P. Dubois, S.J. Les membres du cercle et leurs amies sont cordialement invités. Cette assemblée se tiendra dans les salons de la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke. Prix à chaque table et beaux prix de présence. Les messieurs sont invités, tél. FR. 2665.

Au Gesù

C'est mercredi le courant, sous la distinguée présidence de Mgr Philippe Ferrer, P.A., qu'aura lieu la soirée artistique annuelle de la chorale de la S.O.C. Cette soirée qui promet d'être un succès est organisée au bénéfice des cours de chant et de solfège donnés aux membres de la S.O.C.

M. Laugier à la Société d'Etude et de Conférences

"Pour un enseignement officiel consacré aux Utopies", tel est le titre de la conférence que donnera, mardi prochain, sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences, M. Laugier, professeur à l'Université de Montréal.

Tant dans les problèmes techniques que dans les problèmes humains, le progrès est souvent constitué par la réalisation d'anticipations qui furent longtemps considérées comme des utopies et des imaginations de visionnaires. Si l'on donne à la culture, comme objet

essentiel, de former des esprits qui envisagent l'avenir avec une volonté créatrice, il importe d'introduire dans la formation de l'adolescence des éléments qui orientent la jeunesse vers des possibilités de transformations audacieuses et rapides dans le monde matériel, comme dans les modes de pensée et d'action. Or, dans tous les temps, des hommes de pensée, parmi les meilleurs, ont imaginé ou rêvé des formes de relations humaines toutes différentes des formes actuelles, et qui, d'après eux, satisfont mieux les besoins de justice et de fraternité qui sont au cœur des hommes. Ces nouvelles formes paraissent quelquefois utopiques, et souvent le sont réellement. Leur étude sympathiquement critique n'en est pas moins un élément de la culture et de la formation des esprits, si l'on aspire à créer des mentalités hardiment progressives. Les hommes ne doivent pas se propager vers l'avenir en marchant à reculons, les yeux tournés vers le passé.

Cette conférence aura lieu dans le salon York de l'hôtel Windsor, à 3 h. 15. Après la conférence on sert le thé. Le public est admis. Il n'y aura pas de conférence le mardi 17 février.

Bons mots

ELOQUENTE COMPARAISON

Jean reçoit, au dessert, le plus petit morceau de la tarte qu'on vient d'apporter. Alors Jean, qui est fort en géographie, dit à son père: — Peux-tu me dire pourquoi mon morceau de tarte ressemble à l'Europe? — Certes non! — Eh bien! parce que l'Europe est la plus petite des cinq parties du monde.

DISPOSITIONS

— Monsieur le professeur, mon fils vous paraît-il avoir des dispositions spéciales? — Oui, pour l'aviation. Il est toujours dans les nuages.

REMEDE EFFICACE

Pendant la dernière épidémie de grippe, un bonhomme atteint par le mal fit appeler le Dr P... optimiste convaincu et docteur Tant Mieux par excellence.

— Je suis bien mal en point, docteur, n'est-ce pas? — Peuh! fait le docteur, ce ne sera rien pour vous.

— Ah! que ne puis-je vous croire! J'ai encore vu dans le journal ce matin, il n'en échappe qu'un cas sur cent.

— Oui, la statistique est exacte. Mais vous êtes précisément le centième des grippeux que j'ai vu depuis deux semaines, et les quatre-vingt-dix autres sont morts. Vous pouvez donc être rassuré.

Le plus fort, c'est que ce fut suffisant pour remonter le moral du malade qui fut guéri en trois jours.

CIRE MAGIQUE KEV

produit français permet l'enlèvement à domicile des poils superflus rapidement, avec grande efficacité et sans douleurs. \$1.00 LA BOITE contenant plusieurs traitements.

Produits KEV

Ch. 304, 1396 Ste-Catherine ouest Montréal

Bien manger pour bien vivre

Les personnes qui n'ont pu encore suivre le cours peuvent le faire durant la semaine du 9 février, puisque les quatre leçons du cours seront données en divers endroits.

Table with columns: PAROISSES, ECOLES, ADRESSES, PROFESSEURS. Lists various parishes, schools, addresses, and professors for the course.

MARDI, 10 FEVRIER

Table with columns: PAROISSES, ADRESSES, PROFESSEURS. Lists parishes, addresses, and professors for Tuesday, Feb 10.

MERCREDI, 11 FEVRIER

Table with columns: PAROISSES, ADRESSES, PROFESSEURS. Lists parishes, addresses, and professors for Wednesday, Feb 11.

JEUDI, 12 FEVRIER

Table with columns: PAROISSES, ADRESSES, PROFESSEURS. Lists parishes, addresses, and professors for Thursday, Feb 12.

VENREDI, 13 FEVRIER

Table with columns: PAROISSES, ADRESSES, PROFESSEURS. Lists parishes, addresses, and professors for Friday, Feb 13.

Advertisement for Furure (Furure) featuring a woman in a fur coat. Text includes: OFFRE AVANT L'INVENTAIRE! Il faut diminuer notre stock. MOUTON DE PERSE Spécial: \$245. CHAT SAUVAGE SPECIAL: 12 manteaux — \$95. CH. Reid 3181 1473, RUE AMHERST

Advertisement for Caron Baking. Text includes: LE PAIN CARON GATEAUX. Le meilleur aliment et le plus économique. BOULANGERIE CARON-JETTÉ LTÉE BAKERY. 2125 AVE. DE LA SALLE. PAIN NATUREL POUR ENFANTS, DYSPÉPTIQUES, VIEILLARDS.

LA PRINCESSE AU COEUR EN PEINE

Roman par Marie de Wailly

8. (Suite) "Stupide animal, songe le jeune homme en le maîtrisant. Et moi qui ai forcé ma mère à donner cette fête de laquelle j'espère ma victoire. La princesse attend l'argent que je lui ai promis. Mes mains sont vides et, en grattant le fond de nos tiroirs, nous ne trouverions pas la somme nécessaire pour payer les laquais de supplément. Détestable Sofie, qui me donne tant de tourments, quand il serait si simple qu'elle m'aime! Sans la bague, pas d'argent... sans argent, pas de fête... sans fête, pas de Sofie... La princesse ne me confierait cette bague sous aucun prétexte. Il

me la faut, cependant, ne fût-ce que pour quelques heures. Comment faire? Par Solveig, peut-être. Cette fille est ambitieuse; elle rêve l'indépendance, un mariage avec quelque petit boutiquier; elle a la confiance de Sofie; c'est elle qui nettoie les bijoux des princesses... Mais voudra-t-elle? Pourquoi pas?"

CHAPITRE V

— Suis-je belle? demande Sofie. La coquette jouit de l'émerveillement de Milena et d'Harald. Son frère et sa belle-sœur se sont composés des travestis pour lesquels ils n'ont pas eu besoin d'imagination. Ils n'ont eu qu'à passer lentement dans l'immense galerie où sont accrochés les portraits des Harfagre et à faire exécuter les costumes qui leur ont paru propres à rehausser leur tournure. Sofie a fait preuve de plus de fantaisie. Elle porte une robe à demi-traine d'une soie lourde à peine teintée de jaune, sur laquelle s'échevelent des chrysanthèmes d'un ton plus soutenu. Une haute ceinture unie vert amande enveloppe sa taille fine et se termine dans les dos par un énorme noeud papillon

à longs pans. Une touffe de chrysanthèmes naturels dans l'échancrure du corsage et, surmontant les cheveux noirs, de longues épingles d'or. C'est une symphonie de jaune et de vert d'un effet ravissant, et la princesse porte ce costume avec une grâce inimitable. — Suis-je belle? répète la jeune fille. — Délicieuse, déclare Milena. Son frère la taquine: — Qu'aurait dit Loti en rencontrant une moussme de ta taille? — J'espère qu'il en eût été émerveillé, répond la princesse avec enjouement. Elle marche dans le salon avec de si souples mouvements qu'Harald s'écrie: — Il me plairait de conserver ce souvenir, car tu es charmante. Sofie, je vais te cinématographier. — Et nous serons en retard! lance gaiement Milena. La princesse Johansfrag fera la moue et Olaf de vilains compliments. — Oh! pour quelques minutes! C'est un trio de bijoux et caquetant de gais propos qui se dirige

vers la grande pièce aménagée en studio où Harald tourne les intérieurs. — Ne vous moquez pas, mesdames, dit-il en menaçant les princesses du doigt. Ce que vous appelez "ma passion" pourrait devenir un gâche-pain si, un jour, je devais pourvoir à vos précieuses existences et à la mienne. Le prince Harfagre, cinéaste! Mais je gagnerais des sommes folles! — A condition de gâcher moins de pellicules, mon ami, glisse Milena en riant aux éclats. — Ma chère, aujourd'hui, je ne gâcherai rien, car je désire que vous et moi, qui sommes demeurés dans la tradition des ancêtres, présentions à nos descendants, dans les temps à venir, une Norrlandaise transfigée à son pays et à sa famille. — Comment ferez-vous, demande Sofie en s'arrêtant brusquement. — J'aurai recours aux bons offices de M. Sahadier que j'ai fait prier de se rendre au "studio". Ce garçon est universel. Il a relevé les fautes de ma méthode de cinéaste amateur. Il a réparé le moteur de

de conserver un souvenir de nos ajustements de ce soir. — Qui sont de toute beauté, Monseigneur. La princesse Milena et vous formez un couple vraiment royal. On croirait voir de fiers Vikings descendus de leur cadre. — Et que pensez-vous du travestissement de ma sœur? — Ravissant. Son Altesse a su choisir une gamme de tons qui va merveilleusement à son teint. Le jaune est le fard des brunes, et cette large ceinture verte est une trouvaille. — Vous êtes homme de goût et l'on peut avoir foi dans vos compliments. Veuillez "tourner" la princesse Sofie seule pour débiter, je vous prie. — Je me permettrai de faire remarquer à la princesse qu'elle porte à l'index une bague étrange et d'un très beau travail mais qui ne s'harmonise pas avec sa toilette.

(à suivre)

"Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie Populaire à responsabilité limitée, directeur-gérant: Georges Gauthier."



Samedi, 7 février 1942

Ondes courtes
MOSCOU — 6.15 p.m. — Emission en anglais...
LONDRES — 6.30 p.m. — Calling the West Indies...
LONDRES — 6.55 p.m. — Analyse des nouvelles...
LONDRES — 8 p.m. — Democracy marches...
LONDRES — 8.30 p.m. — Visite à l'American Eagle Club...
MOSCOU — 8.45 p.m. — Nouvelles en anglais...
LONDRES — 11.6 m.g. — 25.9 m. — Nouvelles et commentaires...
GUATEMALA — 11.15 p.m. — Concert par l'Orchestra progressista...
GUATEMALA — 11.30 p.m. — Nouvelles...
LONDRES — 12.30 a.m. — Nouvelles et commentaires...
Principaux programmes américains
A WABC:
2.30 p.m. — Adventures in science...
2.45 p.m. — Quatuor à cordes Golden Gate...
4.00 p.m. — Orch. de Cleveland...
7.00 p.m. — Calling Pan-America...
8.30 p.m. — La plate-forme du peuple...
8.30 p.m. — The Family Hour...
11.15 p.m. — La chose publique...
A WFAP:
5.30 p.m. — Air Youth of America...
5.30 p.m. — Cordes mélodiques...
7.30 p.m. — La religion dans les nouvelles...
9.00 p.m. — Able's Irish Rose...
10.30 p.m. — Music of the Americas...
Sommaire des postes locaux
CBF-690 kilocycles
Midi Danse...
12.15 Nouvelles et françaises...
12.30 Chansonnettes...
12.45 Radio-Journal...
1.15 Chansonnettes...
1.30 Réveil rural...
1.45 Radio-Journal...
2.15 Orchestre...
2.30 Programme musical...
3.00 Le Metropolitan Opera...
3.15 Pianistes...
3.30 Radio-Journal...
3.45 Chansonnettes...
4.15 Causerie de Mgr Mauraull...
4.30 Nouvelles et françaises...
4.45 Trois Sons Trio...
5.00 Questionnaire de la jeunesse...
5.30 Concert intime...
6.00 Hockey: Détroit vs. Canadiens...
10.30 L'orch. de concert Winchester...
11.15 Musique variée...
11.30 Poèmes symphoniques...
12.00 Troop Warner...
CBM-940 kilocycles
12.15 Khaki scrapbook...
12.30 Canada calls from London...
12.45 Radio-Journal...
1.30 Scrapbook...
2.00 Topicalities...
2.15 Orchestre...
2.30 Concert de marine...
2.45 Extrait Chaplin...
4.15 Musique...
4.30 Musique...
4.45 Week-end whimsy...
5.02 Melodic strings...
6.00 Musique...
6.15 Radio-Journal...
6.30 Causerie J. Ford...
6.45 Programme musical...
7.00 Golden melodies...
CPFC-550 kilocycles
Midi Mélodies...
Dimanche, 8 février 1942
Sommaire des postes locaux
CBF-690 kilocycles
8.00 Aubade...
8.30 Nouvelles...
9.00 Intermède...
9.05 C. Courbin, orgue...
9.30 Chanteurs et orchestre...
10.00 Le Concerto en ut mineur de Beethoven...
10.55 Nouvelles...
11.00 Chansonnettes...
11.15 Jean Caval...
11.30 Musique symphonique...
11.45 Musique...
12.00 Musique symphonique...
12.30 La revue des hebdo...
12.45 La Légion...
13.00 Relais de Winnipeg...
13.15 Radio-Journal...
13.30 Airs d'opéra...
13.45 Chef-d'œuvre de la musique...
5.00 Relais de Rio-de-Janeiro...
5.15 Fantaisie musicale...
5.30 Church of the air...
11.15 Jean Caval...
6.45 Musique...
6.15 Orchestre...
6.45 Nouvelles de BBC...
6.55 Service religieux...
8.00 Jell-O-Show...
8.30 A choisir...
8.45 Causerie...
9.00 L'Oratoire...
9.15 Orgue...
9.25 Informations...
9.30 Cordes...
10.30 Orgue...
10.45 Caravane tzigane...
11.00 Nouvelles...
11.30 Musique...
11.45 Fantaisie...
11.55 Fantaisie...
12.00 Trio lyrique...
12.30 Nouvelles et françaises...
12.45 Mlle Camille Bernard...
8.00 Radio-théâtre...
9.00 Cordes d'E. Chartier...
9.30 L'Histoire en marche...
10.00 Réclat...
10.30 L'Album de musique...
11.00 Radio-Journal...
11.30 Poèmes symphoniques...
CBM-940 kilocycles
8.00 Concerto...
9.05 Courbin, organiste...
10.30 Peter Hill...
10.45 Réclat...
11.00 Service religieux...
11.15 Between ourselves...
12.00 The Beaver Club...
12.05 signal-horale...
12.08 Hello-children...
12.15 Just Mary...
12.30 Vieilles chansons...
12.55 Radio-Journal...
2.00 Nouvelles...
2.00 Old Country Mail...
A WABC:
12.00 p.m. — Milestones in American music...
12.30 p.m. — Invitation au savoir...
12.30 p.m. — Choeur et orgue de Salt Lake City...
2.30 p.m. — Quoi de nouveau au Zoo?...
4.00 p.m. — L'Orchestre philharmonique de New-York...
7.00 p.m. — Silver Theatre...
7.30 p.m. — Screen Guild Theatre...
10.00 p.m. — Concert dominical Ford...
10.30 p.m. — The life forever...
Principaux programmes américains
A WABC:
1.30 p.m. — Emma Otero...
2.00 p.m. — The Far East...
2.15 p.m. — Cordes d'argent...
3.30 p.m. — La Table ronde...
4.00 p.m. — Listen, America...
5.00 p.m. — Sylvia Marlowe...
6.00 p.m. — Richard-Dyer Bennett...
6.30 p.m. — Fanfare musicale...
6.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera...
7.00 p.m. — L'Heure catholique américaine...
9.00 p.m. — Programme Chase and Sanborn...
9.30 p.m. — One Man's Family...
10.00 p.m. — Manhattan merry-go-round...
10.30 p.m. — Album américain de musique man...
11.00 p.m. — L'Heure charmante...
11.30 p.m. — Les aventures de Sherlock Holmes...
12.30 a.m. — Author's Playhouse...
A WJZ:
1.00 p.m. — L'Association de politique...
1.15 p.m. — I am an American...
1.30 p.m. — Radio-City Music-Hall...
4.00 p.m. — Wake up, America...
5.00 p.m. — National Veterans...
Le programme que présentera L'Association des Etudiants de l'Université de Montréal à l'Auditorium du Plateau, samedi 14 février, est divisé en deux parties: La Mélodie Antique; le chant Magique; la Musique retrouvée; Les Chants des Mille et une Nuits.
Les interprètes seront Mmes Gabrielle Parrot, Cécilia Braut, Dolores Drouot, Rose Comète-Morin, Gertrude Dussault, Genevieve Faubert, Adrienne Delongchamps, Fraylaine West, Sophie Swartz, Marcelle Gagné, Viviane Valley, Eugénie Havig, Cécile Trempe, MM. Pierre Vidur, François Brunet, Paul de Meulles, Raymond Gardin, Oriel Barrette, Conrad Desjardins, Maurice Lamin, Arlbur Messier, Walter Schmoika, Albert Viau, Marcel Scott, David Rochette et Philip Le Summer.
Le concert est placé sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Eugene Fiset, et de Mgr Olivier Mauraull, recteur de l'Université de Montréal.
Pour renseignements, s'adresser à la maison des étudiants: Harbour 4511.
Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.
La Vie Musicale
Un hommage mérité — Les origines de l'"Adeste Fideles" — En marge d'une lettre
Aucun communiqué ne doit être envoyé à mon nom, ni au "Devoir", ni ailleurs, sans qu'il ait été traité comme correspondance personnelle et le plus "avoir trop tard pour le retourner à temps au journal.
Je n'ai rien à voir à la publication ni au rejet des communiqués et leur envoi à mon nom est la meilleure garantie qu'ils ne seront pas publiés à temps.
On devra donc — et ceci ne souffre pas d'exception — les adresser comme ceci: Le "Devoir", pour le chef du service d'information, pour le jeudi midi au plus tard.
On voudra bien aussi prendre note, que jamais je ne passe de communiqués dans la "Vie Musicale". Un sera communiqué, que ce soit toujours cette chronique, je ne puis prendre à mon compte ce qu'on m'envoie et que je garde la liberté de ne parler que de ce qui me plaît.
Walter Damosch, dont on vient de fêter le quatre-vingtième anniversaire, était le fils de Léopold Damosch, un musicien allemand qui vint se fixer en Amérique vers le milieu du siècle dernier; le Dr Damosch avait un autre fils, Frank, qui se spécialisa dans la direction des sociétés chorales. L'"Adeste Fideles" fut fondé par ce Frank, qui fut directeur de la Philharmonie, avec laquelle elle finit par se fusionner après une longue existence.
La fondation de cet orchestre fut marquée par des disputes retentissantes entre Léopold Damosch et le violoniste Théodore Thomas, plus tard fondateur et chef, pendant de longues années, de la Chicago Orchestra Association. L'orchestre fut dirigé aujourd'hui par Frederick Stock. Théodore Thomas finit cependant par abandonner la partie et quand Léopold Damosch mourut, son fils Walter lui succéda à la tête de la New York Symphony.
Cet orchestre vint souvent à Montréal. La première fois, ce fut à la Salle Queen's vers 1892. Le violoniste était Adolph Brodsky, qui fut une heureuse carrière comme virtuose de concert. La New York Symphony joua aussi au Majesty's et au théâtre St-Denis; l'Association chorale de Saint-Louis de France l'engagea pour accompagner (direction Alex. Clerk) les scènes d'Olaf Trygvason de Grieg.
Le principal titre aux fêtes qu'on vient d'offrir à Walter Damosch n'est cependant pas sa longue et belle direction de son orchestre, mais l'enseignement musical auquel la radio lui a permis de se livrer auprès des jeunes. Qui pourrait dire combien de jeunes successivement capables de répondre à ce goût de la musique et de l'art, qui ont saisi l'occasion en donnant au piano l'exemple voulu, ce qui est la forme la plus simple de le rendre obvie et facile à retenir, avant de le répéter à l'orchestre dans sa forme définitive. Des millions d'enfants ont dû en bénéficier et cette forme d'enseignement, semblable à l'annonce toute-puissante, n'a pu qu'avoir que des résultats peut-être capables de contre-balancer l'influence néfaste de la mauvaise musique, elle aussi répandue à flots.
De tous les musiciens célèbres qui se sont fait connaître aux Etats-Unis, Walter Damosch est celui qui a le mieux mérité de la musique.
Des deux volumes d'accompagnement de chants liturgiques de l'abbé Placide Gagnon, supérieur d'École normale, de Saint-Damien de Bellechasse — j'en ai signalé la publication il y a une couple de mois —, un rédacteur, ancien organiste de la cathédrale de New-York dont on ne donne pas le nom, a publié, dans le Devoir de samedi dernier, une analyse qui fait ressortir la grande valeur de ces travaux.
Un passage m'a fort intéressé, ce qui me permet de rappeler un souvenir. Il s'agit de l'"Adeste Fideles" et voici ce qu'écrivit le P. Bénédiction: "Bien que j'admire la version grégorienne de l'"Adeste Fideles", je ne puis oublier les faits historiques. Le texte latin, attribué à saint Bonaventure, semble appartenir à Mgr Bordeleaux, évêque de Versailles, qui l'écrivit en 1793 pendant son exil à Londres; et John Reading, organiste à la cathédrale de Westminster et à l'ambassade portugaise, en écrit la mélodie. Ce texte devint l'hymne national portugais, et un fameux, il faut le dire.
Il y a bien des années, le Catholic Chormaster, publication américaine d'une orthodoxie renommée, mais d'une science assez courte, dirigée par Mgr Leo Manzetti, de la cathédrale de Baltimore, avec comme rédacteur, Nicola Montani — cette revue est-elle encore? — avait publié, si m'en mémoire me sert bien, un article sur le "Adeste fideles" ou peut-être le "Adeste fideles" d'aujourd'hui dans les livres grégoriens approuvés, en attribuant la paternité de la musique à Haendel, mais là n'est pas la question. J'avais alors écrit à Nicola Montani en lui demandant pourquoi il ou les transcrits d'une musique mesurée à quatre temps avait pris sur eux de la donner en figuration grégorienne en détruisant ce rythme porté par l'interpolation de notes étrangères, et aussi pourquoi le Catholic Chormaster penchait visiblement vers la paternité haendélienne.
J'ajoutais que, d'après R.-Oct. Pelletier, cet hymne fut chanté pour la première fois à la chapelle de l'ambassade portugaise à Londres, puis devint l'hymne national portugais (Pest-il encore et avec quel texte: latin ou portugais?).
Ma lettre fut référée pour réponse à un ecclésiastique nommé Hughes qui dans le numéro suivant du Catholic Chormaster y répondit sur un ton très ironique. Sans toucher à la version grégorienne, il me demanda de produire mes autorités touchant (a) la négation de la paternité de Haendel (mort depuis près d'un demi-siècle avant la naissance de l'A. F.), (b) le fait que l'hymne avait été chanté pour la première fois à la chapelle de l'ambassade portugaise avant de devenir l'hymne national portugais.
De son côté, il apportait des affirmations, mais ne donnait aucune preuve, ce qui me dispensait de chercher les miennes. L'affaire en resta là.
Aujourd'hui, il demeure que les paroles de l'"Adeste Fideles" ont été écrites à Londres par un évêque français réfugié pendant la Révolution, que la musique a été écrite à la même époque par l'anglais John Reading, que l'hymne fut d'abord chanté à la chapelle de l'ambassade portugaise, qu'il est ou fut l'hymne national portugais, avec le texte latin original ou un texte portugais.
Qu'on donne, si l'on veut, un temps raisonnable aux deux hymnes nationaux; fort bien. Mais plus tard, non. Le second retard à commencer, plus une couple de minutes prises à même le premier pourront alors être remplis par la musique et l'estomac musical de ceux qui arrivent toujours avant l'heure, le seul qui soit à respecter, obtiendrait toute la nourriture qu'il désire.
Mon correspondant a raison par ce qu'il dit et par les réflexions qu'il suggère.
Frédéric PELLETIER
Caro Lamoureux dans l'"Orloff"
Caro Lamoureux fait sa rentrée pour 1942 dans un rôle qu'elle sait rendre avec une coquetterie charmante. C'est un de ces rôles qui vont comme un gant à une interprète du genre de Mlle Lamoureux. En Nadia, artiste de théâtre russe exilée en Amérique, elle retrouve sa belle composition de "La Veuve Joyeuse", les beaux airs slaves qu'elle chante avec tant de charme, ces costumes colorés qui rehaussent sa beauté brune, et ces pas de danse qui font valoir son élégance. C'est un personnage comme celui de Caro Lamoureux, après créta dans l'"Orloff", opérète en trois actes et huit tableaux, adaptation française de Roger Ferréol et Georges Ferry, musique de Bruno Granichstaedten. Nous revoici avec cette oeuvre, replongés dans le romanescque, les appels sentimentaux et les grandes nostalgies si touchantes et si agréables à l'opérette. C'est le rêve en musique, le tendre amour qui rencontre des obstacles et qui triomphe, les douces cantilènes qui restent dans l'oreille et qu'on se plaît à répéter. En présentant l'"Orloff", les Variétés Lyriques abandonnent un moment, le genre strictement comique pour s'attaquer à une oeuvre similaire à celles qu'on tant plu à leurs habitués. Mlle Caro Lamoureux créera dans "La Veuve Joyeuse", avec Charles Goulet, Georges Dufresne, Henri Poitras, Rosaire Pharaud, etc. Une distribution capable de donner à ce joli conte en musique toute sa valeur! Les représentations auront lieu les 26, 27, 28 février et 1er mars au Monument National. Les billets sont en vente au contrôle et on peut les réserver en appelant Plateau 9161. (Comm.)
Au Princess
Betty Grable, Carole Landis et Victor Mature, les trois plus récentes étoiles de Hollywood, tiennent les premiers rôles dans le film "I wake up screaming", qui prendra l'affiche aujourd'hui au cinéma Princess.
C'est l'histoire d'une jeune fille du peuple qu'un acteur et un journaliste mondain transforment en vedette du music hall.
Le film "Cadet girl" passera en second. La distribution groupe Carole Landis, Georges Montgomery, Janis Carter, Robert Lowery, Basil Walker, Charles Teanen et Chick Chandler. Le film a été dirigé par Ray McCarey.
Les plus célèbres églises, chapelles et couvents de la province de Québec sont équipés avec des orgues de chez Lindsay. La réputation de la maison Lindsay a été établie au cours de nombreuses années de contact avec nos meilleures institutions religieuses.
A l'heure actuelle vous pouvez voir chez Lindsay les plus récents modèles 1942 en fait d'orgues dans votre maison que s'adapte aussi bien chapelles.
TERMES LES PLUS FACILES.
C. W. LINDSAY, 1112 Ste-Catherine ouest, Montréal.
Je suis intéressé, sans obligation de ma part, à avoir toute renseignements sur les orgues de chez Lindsay.
NOM:
ADRESSE:
VILLE:
LINDSAY
C.W. LINDSAY & CIE LIMITEE Fondee 1877
PIANOS, RADIOS, ORGUES et MEUBLES
J.-A. HEBERT président

LE PLEBISCITE

"Cette consultation populaire causera autant de soulèvement qu'une élection générale"

(M. Lizotte, député libéral de Kamouraska)

"Je suis contre tout système de service obligatoire pour outre-mer; ce sont les chefs de mon parti qui m'ont éduqué de cette façon" — "Soyons calmes, mais n'ayons pas peur d'exprimer clairement notre opinion" — "M. King est notre unique planche de salut"

Ottawa, 6 (D.N.C.) —Après quelques remarques préliminaires, M. Louis-Philippe Lizotte, député libéral de Kamouraska, s'est exprimé dans les termes suivants, à la Chambre des communes, sur le plébiscite proposé par le gouvernement fédéral et sur la conscription pour outre-mer:

La question que j'ai l'intention d'étudier brièvement au cours de mes remarques peut se poser comme suit: Y a-t-il lieu, dans le moment, pour le gouvernement, de consulter l'opinion populaire, afin de savoir si elle consent à relever l'administration actuelle de ses engagements antérieurs relatifs à la conscription pour outre-mer, et si elle l'autorise à adopter toute mesure qu'elle jugera nécessaire pour le recrutement militaire?

Il convient d'abord d'abord clairement qu'en principe le gouvernement au pouvoir peut, sans autre cérémonie que le concours du Parlement, établir en tout temps le service militaire obligatoire pour outre-mer. C'est ce qui serait déjà fait, depuis plusieurs mois, si les conservateurs avaient malheureusement pris le pouvoir en 1940. Les discours de leurs chefs nous ont appris — ces gens semblent avoir perdu toute pudeur — qu'en dépit des serments qu'ils ont prêtés devant l'électorat en mars 1940, nous aurions la conscription depuis le mois de mai suivant. Quelle leçon d'honnêteté ils donnent à la jeunesse qui pousse!

Si le parti libéral agissait aujourd'hui de cette façon arbitraire et arrogante, après les promesses faites, je dirais qu'il n'a plus droit au beau titre qu'il porte et que mes chefs mériteraient de rejoindre ces êtres indésirables qu'on qualifie de "tories".

Heureusement encore que ce n'est pas la position prise par mes chefs. La ligne de conduite prise par le gouvernement est sans contredit une mesure absolument démocratique, puisqu'elle est à l'effet de consulter de nouveau le peuple de qui vient toute autorité et tout pouvoir en ce pays.

"Mesure ni nécessaire, ni opportune"

Mais, cette mesure est-elle nécessaire? Mais cette mesure ne présente-t-elle pas d'évidents dangers? Voilà les points de vue sur lesquels je ne m'accorde pas avec le gouvernement. Dans mon humble opinion, le gouvernement devrait continuer à orienter sa politique suivant le mandat qu'il a reçu. Je crois que je puis rester dans les cadres de mon parti, — qui est le parti de la liberté de parole et d'opinion, — en soumettant respectueusement que cette mesure n'est ni nécessaire, ni opportune, qu'elle présente de graves dangers, et ce pour des raisons contraires à celles exprimées par l'opposition!

Pour ma part, j'étais en 1940 et je suis encore satisfait de l'opinion exprimée récemment et librement par l'électorat, il n'y a pas encore dix ans. Le premier ministre avait déclaré lui-même en cette Chambre au mois de novembre 1941, qu'il était satisfait de l'opinion exprimée par le peuple aux dernières élections.

Ces noms russes

Monsieur le directeur du Devoir, Monsieur le Directeur. Pour peu que vous écoutiez la radio donner les nouvelles vous n'avez pas dû manquer d'être agacé en entendant certains "speakers" défigurer à plaisir certains noms russes, par exemple Smolensk, Orel, et Donetz dont ils font Smolenski, Orel et Donietz. Quant à vouloir se distinguer pourquoi ne devraient-ils pas la même veine jusqu'à prononcer Sébastopol et Moskova? Un russe en effet Moskou s'écrivit et se prononce Moskva. Quant à Sébastopol il a bien autant droit à un i que Smolensk et Orel. Pourvu que, glissant sur cette pente facile, on n'aille pas jusqu'à prononcer Timoshienko, le nom du général qui a déjà bien assez de s'appeler Timoshenko! Ça aurait peut-être peu effet de soulever un incident diplomatique à une époque où il importe tant de les éviter.

J'ai ici une carte de la Russie écrite par la National Geographic Society et où l'orthographe des noms russes est conservée. L'on sait qu'on peut se fier à cette société savante dont les cartographies sont de première valeur. Je puis vous assurer que sur cette carte on ne voit nulle part des i où il n'en faut pas. Par contre là où il en faut il y en a en abondance.

Et voici maintenant qu'on prononce Iran pour Iran. Quant à prendre des libertés pour pas Turkestane, Daghestane, Kurdistan et Belouchistane? N'est-ce pas déjà assez que notre époque bouleverse sans arrêt les frontières géographiques? ne pourrait-elle laisser en paix la prononciation des termes géographiques? C'est bien le moins qu'on puisse lui demander.

Que faire? — Elire des bons députés

Monsieur le directeur du Devoir, Monsieur, Veuillez permettre à un Canadien moyen, de venir vous demander ce que nous allons faire dans cette impasse, c'est-à-dire dans ce vote de plébiscite, car en somme, nous avons l'impression, nous, du peuple, que nous sommes, malgré nos 60 députés, pas mal comme rejetés du sein

"Les Contes de Maska" par Jeanne DAIGLE Récits illustrés. Au comptoir, 75 sous; par la poste, 85 sous. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430, N.-Dame (est), Montréal

nouveau, en raison des réponses différentes et contraires que donneront les provinces à la question posée, des cris de race et de religion qu'on avait heureusement cessé d'entendre. On me dira d'ici six mois, si j'ai eu raison.

"Mesure dangereuse"

J'ajoute que cette mesure de plébiscite est dangereuse. Il est facile de prévoir que si le gouvernement est libéré de ses promesses — j'espère pour ma part qu'il ne le sera pas, — il sera acculé à présenter sans délai cette mesure de coercition absolument inutile, pour parer aux critiques, aux intrigues et au chantage du parti tory. Si le peuple consent à libérer le gouvernement de ses promesses, on interprétera ce verdict comme une demande du peuple d'instituer la conscription pour outre-mer, sans délai, au dépens de l'effort que nous devons faire pour notre propre défense, et vous verrez de quels moyens ingénieux les tories se serviraient pour forcer la main à l'administration actuelle.

On refusera, en certains milieux financiers, de souscrire à l'emprunt de la victoire, s'il le faut, — il y a déjà eu des menaces de faites — pour faire chanter le gouvernement. Il y a malheureusement, en ce pays, des gens qui seraient prêts à risquer de perdre la guerre, pour gagner le pouvoir et assourir leurs sentiments de vengeance contre notre chef actuel et ses amis. C'est la soif du pouvoir, c'est l'exercice de cette vengeance qu'ils camouflent sous le manteau de la conscription.

Pour ma part, je suis depuis la dernière guerre, depuis 25 ans, contre tout système de service obligatoire pour outre-mer. Ce sont les chefs de mon parti qui m'ont éduqué de cette façon, qui ont cultivé en moi cette mentalité, de faire passer le Canada d'abord et avant tout, comme un cultivateur une plante dans une serre chaude.

Laurier, King, Lapointe ont toujours refusé d'entendre parler de conscription pour le service outre-mer. Il existait à ce sujet un compromis entre les groupes des différents races dont se compose le parti libéral. Ce compromis était le sillage sur lequel reposait l'unité nationale. Veut-on détruire cette base solide de la paix intérieure? Je me suis prononcé en 1940, comme la plupart des députés de cette Chambre, contre la conscription pour outre-mer. Je suis encore le même homme et je continue de professer les mêmes idées en 1942. J'étais, je suis et je serai contre la conscription pour outre-mer.

"Gardons nos défenseurs au pays"

A la suite du premier ministre de ma province, M. Godbout, dont

de la patrie, si on en juge par les quelques petits contrats que peuvent obtenir les nôtres. En effet, peu nombreux sont les nôtres qui peuvent obtenir quelque chose, si ce n'est le privilège de s'enrôler dans l'infanterie... ou se faire placer dans une sinécure politique.

Que font nos députés, principalement ceux de nos villes? La masse se le demande...

Que font nos députés? Toujours le sourire pour nous dire: "C'est la guerre... Ehl oui, c'est la guerre, mais vous, les défenseurs du peuple, à quoi êtes-vous bons?"

Nous allons la semaine prochaine aller chercher un homme qui lui, toute sa vie s'est dévoué, toute sa vie, je dis bien, pour faire comprendre à son pays à ne pas se laisser bernier politiquement. L'exemple de 1918 ne nous a pas suffi. Vraiment, nous méritons notre sort. Nous sommes si bêtes...

La démocratie... voyons un peu ce que ça donne. Qu'allons-nous devenir? Si personne ne vient nous donner une ligne de conduite et que nous restons à l'arrêt, ce n'est pas la Presse, ni la Patrie qui nous guidera.

UN VIEUX CANAYEN

N. de la R. — Au plébiscite, répondre NON. Il reste des députés sensés, ainsi que les discours récents de MM. Edouard Lacroix, Lionel Bertrand, Maxime Raymond, L. P. Lizotte, — ils ont tous paru dans le Devoir — le démontrent. Et cela n'est pas fini...

Enfin! un roman social canadien Les beaux jours viendront... préface de l'abbé L. Groulx, illustré de 16 gravures sur bois par Ls-Ph. Langlois.

Le roman poignant et réaliste d'un jeune qui, d'ouvrier, est devenu patron, pour avoir eu le courage de pratiquer les immortels principes de la justice sociale, et d'organiser l'union de ceux qui souffrent. par Chs-H. BEAUPRAT. Au comptoir .90; par la poste 1.00. SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR"

Chronique de l'automobile

Les principaux organes de l'automobile

Leur description et leurs fonctions — Les améliorations récentes

Nous avons l'intention, sous peu, de faire l'histoire de l'automobile, mais pour bien comprendre les transformations qu'a subies ce véhicule depuis son invention, il est nécessaire de connaître les organes qui le composent. Nous ferons donc aujourd'hui, en résumé, cette description des organes de l'automobile, afin que les automobilistes "amateurs" aient un aperçu général de ce véhicule.

Le châssis ou cadre. Par le mot châssis, on désignait autrefois la charpente destinée à supporter le mécanisme et la caisse d'une automobile, mais depuis plusieurs années déjà, on emploie le mot cadre à la place du mot châssis, afin d'éviter toute confusion avec l'ensemble de toutes les parties de l'automobile, sa carrosserie exécutée, ses sièges, son volant, son moteur, etc. Le cadre est constitué essentiellement par deux longerons qui s'étendent sur toute la longueur de l'automobile, et par des traverses dont le nombre et la disposition varient et qui servent à réunir entre eux les longerons. Le cadre doit être rigide afin de soutenir l'effort auquel il est exposé et qui varie selon les conditions de la route, la vitesse et la charge de la voiture. Il doit cependant être léger afin d'éviter toute augmentation inutile dans le poids mort du véhicule.

Les essieux. L'essieu avant, dans les voitures à roues avant indépendantes, est ordinairement fabriqué en acier forgé ou estampé. Sur les voitures à roues avant indépendantes, le système est différent, l'essieu rigide étant remplacé par des bras de supports indépendants qui permettent à chacune des roues de se déplacer sans affecter l'autre.

En plus de contribuer au confort des passagers, les roues avant indépendantes nous donnent l'avantage d'une direction plus précise et plus douce. Aucune voiture américaine ne possède une suspension aux quatre roues indépendantes, cependant, certains fabricants d'automobiles ont remplacé le type de ressorts à lames conventionnel par des ressorts à boudins pour la suspension arrière. La transmission du pouvoir des roues arrière peut se faire au châssis de trois façons; premièrement par les ressorts arrière, système Hotchkiss (adopté par la plupart des automobiles); deuxièmement, par le tube de torsion (torque tube), qui ferme l'arbre de commande (driving shaft), et troisième par des tringles de force (radius rods). Le second système est adopté par Buick et Chevrolet et les voitures fabriquées par Ford, et le troisième par Oldsmobile seulement.

Les freins. Toutes les voitures américaines sont maintenant munies de freins hydrauliques, cependant, dans certains cas, à cause du poids élevé du véhicule, on ajoute un servo-frein (booster). Celui-ci fonctionne par la dépression (vacuum) du moteur, et facilite l'application des freins de ces voitures lourdes.

La boîte à vitesse ou transmission a pour but de proportionner l'effort du moteur suivant les circonstances de marche de l'automobile. Ceux qui ont déjà fait de la bicyclette comprendront facilement ce système de transmission en se rappelant que l'on montait une côte lentement mais avec moins d'effort lorsque la roue dentée du pédalier était petite. A haute vitesse, cependant, avec cette même petite roue dentée, le nombre de tours de cette roue devait être nécessairement trop considérable et c'est pourquoi une grande roue dentée fut adoptée de préférence sur les bicyclettes de course. Pour combiner ces avantages, le fabricant d'automobiles a muni son véhicule de différents rapports d'engrenages ou vitesses que le conducteur du véhicule peut employer à volonté.

L'embrayage (clutch) sert d'intermédiaire entre le moteur ou la boîte à vitesse et il permet au chauffeur de supprimer la liaison entre le moteur et les roues motrices. L'embrayage le plus répandu aujourd'hui est du type à plateau unique, fonctionnant à sec, et est recouvert d'une matière à grand coefficient d'adhérence. La transmission de la force motrice à la boîte à vitesse s'établit lorsque ce plateau vient en contact avec le volant (flywheel).

Joints à cardans. Afin de permettre à l'arbre de commande (driving shaft) situé entre la boîte à vitesse et le différentiel, tous les déplacements possibles, il faut au moins un joint à cardan (universal joint). Disons en passant que le cardan servait, dans les navires, à suspendre les lampes d'éclairage et les bousoles, pour que les premières soient toujours verticales et les secondes toujours horizontales.

Le différentiel est un dispositif d'engrenages qui permet aux deux roues motrices d'être constamment entraînées par le moteur en tournant à des vitesses différentes, dans le cas d'un virage par exemple. En mathématique on dit, que la somme des nombres de tours des deux roues est toujours la même. Lorsque la route est droite, ces deux nombres sont les mêmes, mais dans les tournants, si l'une augmente, l'autre diminue de la même quantité.

Le moteur. Tous les moteurs d'automobiles fonctionnent sur un cycle qui s'opère en quatre temps. Au premier temps le piston descend et aspire le mélange air-essence dans le cylindre. Au second il comprime ce mélange en remontant vers le haut du cylindre. Au troisième il descend poussé par la combustion du mélange. Au quatrième temps il remonte pour chasser les gaz brûlés. On appelle donc le premier temps aspiration, le second la compression, le troisième la détente ou temps moteurs et le quatrième l'échappement.

Le vilebrequin (crankshaft) auquel sont attachés les bielles (connecting rods) qui sont elles-mêmes reliées aux pistons, permet

de transformer le mouvement alternatif des pistons en mouvement de rotation. La montée et la descente du piston correspond donc à un tour complet de l'arbre vilebrequin et notre cycle à quatre temps nécessite deux tours de cet arbre. A l'avant du moteur on peut voir deux pignons s'engrenant, dont l'un se trouve à l'extrémité du vilebrequin et l'autre au bout de l'arbre à cames; ce dernier ayant un diamètre double du premier. A cause de ce rapport d'engrenage, l'arbre tourne à la demi-vitesse du vilebrequin, afin de permettre aux soupapes de s'ouvrir et de se fermer durant deux temps du cycle seulement, à l'aspiration et à l'échappement.

Le volant (flywheel). Il ne faut pas confondre le volant du moteur avec le volant, roue de direction de la voiture. Il est préférable, lorsqu'on désire désigner la roue de direction du véhicule, d'employer les mots volant de direction. Le volant (du moteur) est constitué par une roue dont le poids a été convenablement déterminé et qui est d'autant plus faible que le nombre de cylindres est plus grand. Le volant force le piston de se mouvoir dans son cylindre pendant le quatrième, premier et second temps, et régularise la marche du moteur.

Le carburateur est un organe qui comprend deux parties essentielles: une cuve à niveau constant, et

deuxièmement une chambre de mélange air-essence. Ce mélange est aspiré par le moteur et des justes proportions de ce mélange dépend le bon rendement du moteur. En dernier lieu l'accumulateur fournit l'électricité pour l'allumage, c'est-à-dire pour produire l'étincelle aux bougies et de là enflammer le mélange dans le cylindre. Le distributeur électrique par l'ouverture et la fermeture des points alterne le courant électrique aux bougies.

D'autres parties que nous avons déjà expliquées longuement, dynamo, démarreur, bobine d'induction, complètent le système électrique.

Nous espérons que cette description sommaire de l'automobile vous aidera à suivre plus facilement la marche du progrès de ce véhicule que nous expliquerons sous peu.

Raymond HURTUBISE

LEXIQUE

Assembling department: atelier de montage ou d'assemblage. Assembling plant: usine (f) de montage. Assembly: montage (m), assemblage (m), installation (f). Assembly, selective: assemblage par groupes. Assignment: attribution (f), concession (f), cession (f). Assignment of patent: cession d'un brevet. Assignment of (the use of) a patent: concession de licence. Assignment of a serial number: attribution d'un numéro d'ordre. Assist cord: poignée montoir. Assistant (as "assistant superintendent"): sous (comme sous-directeur). Association of Licensed Automobile Manufacturers (A. L. A. M.): Association de constructeurs d'automobiles licenciés. Association of rubber manufacturers: Chambre syndicale des fabricants de pneumatiques.

Faites recouvrir vos pneus usés d'une épaisse semelle antidérapante. Aussi vulcanisation générale sur toutes dimensions. OUVRAGE GARANTI. Maison 100 p.c. canadienne-française. STADIUM TIRE SERVICE 1871 DELORMIER - CH 8966

"Nous maintiendrons" La conférence de Me Antoine Rivard, conseil du roi et professeur à l'Université Laval de Québec, prononcée au club Kiwanis Saint-Laurent a eu un retentissement considérable. On nous a demandé de tous côtés d'en mettre le texte en brochure. Cette jolie brochure de 24 pages est désormais en vente à la librairie du "Devoir" au prix de .10s l'unité, \$1.00 la douzaine; \$7.00 le cent au comptoir, \$7.35 par la poste, \$60.00 le mille plus les frais de port. Prière d'ajouter la taxe de vente: 2% ou 4% selon le cas. Les commandes déjà entrées seront remplies sans délai. Le tirage étant limité il serait sage de nous adresser sans délai les commandes en quantité.

LOCAL DES BUREAUX Pour les Demandes Concernant les Loyers Sans permission du Comité local des loyers, aucun locataire ne peut augmenter un loyer au delà de ce qu'il demandait à la "date de base." Pour obtenir une variation ou détermination du loyer maximum en vertu des règlements sur les loyers de la Commission, une demande doit être présentée au Comité local des loyers dans la région où l'immeuble en question est situé. Cette permission peut être accordée par le Comité local des loyers seulement si le locataire peut prouver l'existence d'une ou de plusieurs des conditions suivantes: 1. Depuis la date de base il y a eu une augmentation importante des taxes grevant la propriété. 2. Depuis la date de base le locataire a fourni des services additionnels au locataire, tel le chauffage, eau chaude, glacière électrique, etc., que le locataire fournissait lui-même précédemment. 3. Depuis la date de base le locataire a effectué une modification, addition ou amélioration importante à la propriété, dépassant les réparations et entretiens ordinaires. 4. Depuis la date de base le locataire a été cause d'une augmentation importante de l'usure à la propriété. 5. Que le locataire de tout logement peut prouver que le loyer demandé à la date de base était beaucoup inférieur à ceux demandés par les autres locataires de la même localité pour des logements semblables, et que ce loyer anormalement moindre avait été accordé par le locataire à titre de concession de caractère exceptionnel. Les noms des juges et magistrats sont énumérés ci-dessous de même que ceux des personnes attitrées au travail concernant les loyers dans les bureaux des greffiers de cour nommés pour la réception et le dépôt des demandes ayant trait aux loyers. Les formules et renseignements peuvent être obtenus de tout greffier de cour dans chaque district. FONCTIONNAIRES AUX BUREAUX DES GREFFIERS DE COUR HULL: MM. Beauparlant et Caron; PAPINEAUVILLE: A. Boulay; BUCKINGHAM: R. Philibert; MANIWAKI: Palmé; Jossin; CAMPBELL'S BAY: A. Martineau; CHAPEAU: M. Coughlin. AMOS: A. Grenier; LA SARRE: H. Gagné; VAL D'OR: A. Allard; QUYN: C. K. O'Donnell; FORT COULONGE: Denis J. Shea; SHAWVILLE: H. C. Rowat; VILLE MARIE: A. Fiteau; ROUYN: G. A. Hudon. ST-HYACINTHE: A. Delage; MARIEVILLE: J. Marcoux; RIVIERE-DU-LOUP: L. J. Dugal; MONTMAGNY: W. Nicol. THETFORD MINES: J. O. Savoie; DRUMMONDVILLE: W. A. Moiseux; ARTHABASKA: MM. Laliberté et Piché; LAC MEGANTIC: J. W. Bourque. CHICOUTIMI: P. Martin; ROBERVAL: R. Boissonneault; CHICOUTIMI: P. Martin; ROBERVAL: R. Boissonneault; ST-JOSEPH-D'ALMA: J. A. Gingras; GRANDE BAIE: F. Bergeron; JONQUIERE: James Brown. SOREL: MM. Cousineau et Dauphinais; VERCHERES: M. Laporte; ST-FRANCOIS-DU-LAC: L. Verreault; NICOLET: MM. Denis et Trabaco; L'ASSOMPTION: J. Lanoue; JOLIETTE: MM. Rivest et Allard; BERTHIERVILLE: A. Rouleau. TROIS-RIVIERES: J. A. Provencher. SHAWINIGAN FALLS: A. Rainville; LA TUQUE: A. Roy; GRAND'MERE: R. Ricard; LOUISEVILLE: J. A. Ferron. ST-JEROME: R. Raymond; STE-SCHOLASTIQUE: H. H. Pélissier; STE-AGATHE-DES-MONTS: O. St. Amour; ST-THERESE-DE-BLAINVILLE: G. E. Filiatrault; TERREBONNE: V. Lafleur; ST-JOVITE: G. Dury; LAURIE: G. Rodger; MONT LAURIER: A. Boudreau; LABELLE: G. Goddard; ST-JEAN: R. Sabourin. NEW CARLISLE: H. Lizotte; PERCE: A. B. Gagnon; GRANDE RIVIERE: C. E. Thibault; RIVIERE AU RENARD: M. Philibert. LA MALBAIE: L. F. Dufour; ST-JOSEPH-DE-BEAUCE: MM. Vézina et Ferron. VALLEYFIELD: MM. Ostiguy et Lapointe; HUNTINGDON: J. E. Barrett; SWEETSBURG: T. Biron; SNOWTON: E. Fleury; FARNHAM: J. H. Campbell; BEDFORD: F. Fortin; WATERLOO: A. Grandpré; GRANBY: George Martin; SHERBROOKE: H. O'Bready; COATICOOK: O. C. G. Webster; MAGOG: L. Desjardins; RICHMOND: L. V. Brunneau; DANVILLE: E. E. Philbeck; WINDSOR: J. A. Lagasse. RIMOUSKI: MM. Sasseville et Desjardins; MATANE: R. Côté; MONT JOLI: J. E. Bérubé. Les districts suivants sont desservis par les fonctionnaires et bureaux indiqués ci-dessous, pour le dépôt des demandes concernant les loyers. Les formules et renseignements peuvent être obtenus à ces bureaux. QUÉBEC Hon. Thomas Tremblay CITÉ DE QUÉBEC ET DISTRICT: R. Lesage, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, 71 Rue St. Pierre, Québec. MONTREAL Hon. Jules Desmarais MONTRÉAL ET DISTRICT: R. Turgeon, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, Édifice Aldred, Place d'Armes, Montréal. LA DATE DE BASE POUR TOUS LES IMMEUBLES COMMERCIAUX EST LE 11 OCTOBRE 1941. LA DATE DE BASE POUR TOUS LES LOGEMENTS EST LE 11 OCTOBRE 1941, SAUF POUR LES EXCEPTIONS SUIVANTES: Brownsburg, Thetford Mines; Arvida; Chicoutimi, les villes de Jonquière et Kénoyama; les villages de Rivière-du-Moulin et Ste-Anne-de-Chicoutimi; les paroisses de Jonquière, Simard, Tremblay et Chicoutimi; Lachute et les municipalités de Chatham et St-Jérusalem; la ville et la municipalité de Ste-Thérèse de Blainville; la ville de Ste-Rose; la municipalité de St-Janvier, la ville de St-Jérôme; Valleyfield; les villages de Bellefleur, Nouveau-Salaberry, Ste-Cécile et St-Timothée; les paroisses de Grand Itte, Ste-Cécile et St-Timothée (tous dans le comté de Beauharnois). POUR CONNAÎTRE LA DATE DE BASE EXACTE DE CES LOCALITÉS CONSULTEZ LE GREFFIER DE LA COUR DU MAGISTRAT DU DISTRICT OU LE LOGEMENT EST SITUÉ. Publié sous l'autorité de LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

COMMERCCE ET FINANCE

Ne soyons contre personne, mais cent pour cent pour nous-mêmes

Nous piétons sur place à cause de la diversité de nos programmes et de notre individualisme — Ce qu'il faut pour être respecté

L'heure a sonné

Ne soyons contre personne, mais soyons, par exemple, cent pour cent pour nous-mêmes.

Si nous pensions et agissions tous dans ce sens, les choses iraient mieux, beaucoup mieux, et cela dans tous les domaines.

Nous piétons sur place? C'est vrai. Pourquoi? Quelqu'un a trouvé la réponse en disant: Lorsque nous sommes quatre Canadiens français nous prononçons cinq discours. Généralement nous préférons les beaux discours à l'action et, ironie du sort, quand vient le temps de parler net et franc, nous trouvons toutes sortes de prétextes pour nous taire, si nous nous arrogeons le privilège de critiquer ceux qui ont le courage de leurs convictions.

Si nous piétons tant sur place dans le domaine économique, c'est parce que nous ne nous rendons pas compte de la force que nous incarnons. Si nous le voulions, nous pourrions traiter d'égal à égal avec n'importe qui, non seulement à Montréal, mais partout à travers la province.

Il semble que nous souffrions de la trop grande diversité des programmes d'action économique — pour ne pas parler de ceux d'action nationale — et de l'individualisme de ceux qui les préparent. Chacun croit que son idée est la meilleure et, si tout le monde ne se range pas à son opinion, il est prêt à "rompre" en faisant claquer les portes. Si cette façon de procéder est la plus expéditive, c'est aussi la plus fâcheuse parce que la plus nuisible aux intérêts supérieurs de notre cause. Espérons que le comité permanent qui est né de la clinique économique l'autonomie pourra trouver la formule pour concilier toutes les bonnes volontés et toutes les énergies.

L'heure a sonné, nous semble-t-il, pour que chacun de nous, dans la sphère de ses initiatives propres, réalise l'urgence nécessaire de faire l'union sacrée. Nous y parviendrons si nous nous pénétrons bien de cette idée: il n'y a pas de programmes, si beaux soient-ils, qui soient parfaits; mais vaut infiniment mieux suivre tous ensemble un seul programme, nonobstant ses faiblesses, que de nous diviser en discutant sur ce qui pourrait être au lieu de ce qui est, tout en nous référant dans notre petit coin pour en élaborer savamment un autre qui ira irrémédiablement grossir le nombre déjà imposant de tous ceux qui dorment dans certains cabinets de travail ou dans certains cerveaux en mal de gestation.

Sans chercher à nuire à personne, sans chercher à discréditer personne, que nous nos efforts tendent vers un seul et même but: sauvegarder par tous les moyens à notre disposition ce qui nous reste de notre héritage français. Si l'économie conditionne la vie de l'esprit, il ne faut pas sous-estimer l'importance du rôle que joue la politique. L'union sur ce chapitre-ci entraînera des résultats qui ne seront pas lents à se faire sentir dans les autres domaines.

Sans haine et sans honte, travaillons ferme à être nous-mêmes en tout et partout; recherches d'abord ce qui est notre intérêt. Cet intérêt ne doit être mis au service d'aucune cause qui ne soit pas cent pour cent la nôtre. Servir éternellement de marche-pied ne nous fera ni grands ni forts. Tenons-nous debout et prêts à faire face à la musique en nous appuyant sur nos propres forces.

Nos propres forces. Elles sont là et ne demandent qu'à être utilisées. Partout on semble attendre le mot et l'homme, s'il y a quelque confusion dans les esprits, confusion facile à dissiper.

Nous avons, depuis le temps où l'on nous a abandonnés, seuls, ruinés, perdus, nous avons depuis ce temps-là, remporté bien des victoires dans le monde du professorat, des professions libérales, etc. Il y en a d'autres à remporter aujourd'hui, particulièrement dans le domaine économique.

Nous avons chez nous et pour nous la force du nombre, la supériorité numérique, la puissance du pouvoir d'achat du consommateur. C'est plus qu'il ne faut pour nous attaquer courageusement, résolument, à la tâche avec la certitude de pouvoir nous dire en partant: à condition de donner tout le coup d'épaule dans le même sens, la route ne peut pas ne pas tourner dans la direction de l'impulsion que nous voudrions lui donner.

Si seulement nous voulions, comme nous serions respectés!
Alvarez VAILLANCOURT

Bref aperçu de la situation économique

Par Valmore Gratton

Voici une analyse de la situation économique que M. Valmore Gratton, président sortant de la Chambre de Commerce du district de Montréal, a présentée lors de l'assemblée générale annuelle mercredi dernier.

« Au moment de clore l'un des exercices les plus actifs dans l'histoire de la Chambre, vous me permettrez de jeter un rapide regard sur les événements significatifs de l'année. Le facteur saillant, celui qui conditionne ou détermine tous les autres, reste sans contredit, la poursuite de la guerre avec une intensité croissante, sans arrêt, jusqu'à la victoire que nous voudrions prochaine autant que décisive. A vrai dire, les services d'informations, vous apportent, au jour le jour, des renseignements si variés au sujet des hostilités sur tous les fronts qu'il serait inopportun de vous en présenter un résumé détaillé. Vous connaissez aussi bien que moi les phases pathétiques du conflit gigantesque qui met aux prises les forces déchaînées de l'univers. D'ailleurs, dans l'ordre militaire aussi bien que sur le terrain économique, les changements se succèdent avec tant de rapidité que les images et les conceptions découlant de l'observation quotidienne sont aussi difficiles à fixer dans notre mémoire que les paysages aperçus dans la fuite rapide d'un train.

l'ant de la collaboration canadienne de plus en plus étroite avec les Etats-Unis.

Indiscutablement, l'utilisation des ressources communes, l'association de nos entreprises respectives décrétée par les deux gouvernements va changer, dans l'avenir, l'orientation collective du Canada. L'emprise américaine nous apparaît dès maintenant comme un pas décisif vers l'annexion. Ainsi, l'abolition des droits tarifaires sur certaines matières premières essentielles à la défense du continent modifie considérablement la politique suivie jusqu'à présent entre les deux pays.

L'orbite de Washington

« Pour le moment cette procédure extraordinaire motivée par une situation urgente ne dérange en rien l'équilibre canadien puisque de toute façon les objectifs militaires ont priorité sur les besoins normaux du commerce et qu'en plus les usines sont assujetties pour la durée des hostilités à un contrôle central extrêmement rigoureux. On peut se demander néanmoins, comment ces conventions de nature exceptionnelle affecteront le mouvement général des affaires durant la période de reconstruction. Sans être clairvoyant, malgré l'imprévu des circonstances actuelles, il semble certain que notre manière de voir, nos méthodes de régulation ainsi que la base même de notre économie nationale devront s'ajuster fortement aux transformations profondes qui s'opèrent dans notre entourage, à la faveur du désarmement mondial. Plusieurs de nos industries, parmi les plus puissantes, sont devenues, ou seront prochainement, grâce à une législation hautement protectrice. Au nombre de celles-ci se classent la sidérurgie et les textiles. Tributaires de l'étranger, notamment des Etats-Unis, pour leurs approvisionnements en matière première, ces établissements deviennent incapables de soutenir la concurrence du sud à moins de s'intégrer complètement à celles des Etats-Unis au moment que les barrières fiscales sont abolies.

« La raison en est facile à comprendre. Les vastes chantiers américains, dans la plupart des sphé-

res, ont un immense avantage sur nous. Cet avantage provient de deux sources: le volume énorme du débit comptable avec la faculté d'absorption du marché intérieur et enfin l'accessibilité des ressources brutes qui nous manquent, et particulièrement, le caoutchouc, le pétrole, le coton et le minerai d'acier. Notre main-d'œuvre est quelque peu moins élevée; d'un autre côté, les frais de transport onéreux grevent nos achats. En résumé, il nous manque la production massive, facteur principal de l'abaissement du coût de revient.

« Un exemple caractéristique illustrera mieux notre pensée que des considérations logiques. L'industrie de verre de bonne qualité est forcée d'importer la silice dépourvue d'oxyde de fer dont le principal dépôt en Amérique du Nord est situé aux environs d'Ottawa dans l'Illinois. Or, le produit à l'état naturel coûte environ \$1.50 la tonne, tandis que le transport seul jusqu'à Montréal s'élève à \$6.50 la tonne. Un autre détail précisa davantage. Les fabricants d'automobiles, aux Etats-Unis, manufacturent à raison de cent unités contre une par comparaison à celles du Canada. Ajoutons à cela que les grandes corporations engagées dans ce domaine, aux Etats-Unis, contrôlent d'énormes approvisionnements de produits essentiels à la fabrication.

« Advenant une suppression permanente des restrictions, il est alors facile de s'imaginer ce qui se produira. Ce n'est pas tout. En temps normal, nous étions obligés, ici, d'exporter au moins les deux tiers de notre production totale pour conserver l'équilibre relatif de nos forces économiques. Cependant, même au moment où nos entreprises disposaient d'un marché avantageux, la production globale du pays ne dépassait pas 65% du potentiel de capacité. Ce qui complique la situation c'est l'expansion insitée qu'a prise l'industrie canadienne depuis deux ans.

« Ce qui nous attend

« Encore là, j'aurais recours à un exemple que vous connaissez, sans doute, aussi bien que moi. Au début de l'année 1939, nous avions approximativement un demi-million de capital engagé dans la fabrication de machines-outils. Il y a six mois, nous en avions \$40,000,000. Par conséquent, après la guerre, nous devrions exporter pratiquement les neuf dixièmes de notre production, mais où et à quelles conditions? Certes, la chose ne sera pas facile car notre niveau de vie est beaucoup trop élevé par rapport à celui des autres parties du monde à l'exception des Etats-Unis qui connaîtront, du reste, une situation identique à la nôtre. Réduire le standard de vie, c'est-à-dire les gages et les prix, est une opération douloureuse dont l'urgence s'imposera impérieusement, l'un de ces jours.

« Que dire des moyens d'échange? La révision de notre régime monétaire par la création d'une monnaie internationale devra suivre de près l'ajustement industriel. Vous vous rendez compte que ces problèmes sont épineux et difficiles à résoudre. Aussi, je ne m'aventurerai pas à vous proposer des suggestions. J'ai tout bonnement voulu vous en exposer le caractère sérieux, sans aucune prétention.

« La deuxième question que je me suis proposé de résumer est celle qui a trait au contrôle de l'Etat sur l'activité économique.

« A n'en pas douter, le principe de la législation visant à enrayer l'inflation est recommandable à cause des exigences nées de la guerre. L'Etat ayant engagé d'énormes capitaux dans l'industrie de guerre doit veiller à assurer le fonctionnement de ces nouvelles usines en leur assurant des approvisionnements adéquats. Or, le détournement des matières brutes vers ces entreprises entraîne une détresse de marchandises dont la première conséquence se serait traduite par une hausse désordonnée des prix. Les décrets imposés, en stabilisant le prix des denrées à un niveau fixe, entraînent des sacrifices, mais préviennent un malaise plus grave encore.

« Je ne dirai rien du mécanisme par lequel l'Etat réalise ce contrôle. Les explications trop abondantes prolongeraient outre mesure cette dissertation et nous entraîneraient trop loin. Ceux d'entre vous qui ont assisté à la dernière assemblée générale de la Chambre ont entendu le clair exposé qu'en a fait notre assistant-secrétaire, M. Jacques Melanson. Notre devoir est assés clair; nous devons collaborer avec les autorités à l'application de la loi.

« Vers le socialisme d'Etat

« Ce que je veux vous en dire nous rétorque dans l'avenir. Nous assistons à une expérience qui s'apparente, par ses modes radicaux et ses moyens rigides, au socialisme d'Etat sous sa forme la plus avancée. L'extension graduelle de ces méthodes nous achemine vers d'autres restrictions pour nous conduire au rationnement de plus en plus sévère. Des entreprises seront appelées à disparaître, d'autres passeront aux mains de l'Etat souverain.

« Je répète que l'expérience est nécessaire mais la question qui se pose est celle-ci: Est-ce qu'il sera possible, lorsque les canons et ses moyens rigides, au socialisme d'Etat sous sa forme la plus avancée, l'extension graduelle de ces méthodes nous achemine vers d'autres restrictions pour nous conduire au rationnement de plus en plus sévère. Des entreprises seront appelées à disparaître, d'autres passeront aux mains de l'Etat souverain.

« Le principe de l'expérience est nécessaire mais la question qui se pose est celle-ci: Est-ce qu'il sera possible, lorsque les canons et ses moyens rigides, au socialisme d'Etat sous sa forme la plus avancée, l'extension graduelle de ces méthodes nous achemine vers d'autres restrictions pour nous conduire au rationnement de plus en plus sévère. Des entreprises seront appelées à disparaître, d'autres passeront aux mains de l'Etat souverain.

« Les prix des vœux stables. Les acheteurs ne voulant pas payer \$14 pour les bons vœux ils achèteront les moyens à moyennement bons en lots mélangés de \$13.25 à \$13.50, les communs et les moyens \$9 à \$13, en partie \$10 à \$12.50. Les vœux d'herbe furent plus bas. La plupart des ventes \$6 à \$6.50, avec une moyenne de \$6.50 à \$6.75. Les agneaux communs et non châtrés se vendirent en lots mélangés de \$10.25 à \$10.50. Les moutons \$3.50 à \$6.50.

« Les porcs \$15.50 pour B-1 abattus. Grade A obtenait \$1 de prime par tête avec les déductions sur les autres catégories. Les truies \$8.25 à \$9.25 pesées vivantes.

« Brompton P. & P. accuse des profits accrus

« En 1941, Brompton Pulp & Paper Company, a fait un bénéfice brut de \$1,850,589, comparativement à \$1,390,116 en 1940, soit une augmentation de \$460,470.

« Toutefois, une bonne partie de ce gain a été effacée par une augmentation de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les excédents de

Vingtième assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec

La Coopérative Fédérée de Québec vient de tenir, au Queen's, à Montréal, sa vingtième assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Omer-E. Milot. M. Milot a fait un bref résumé du développement de cette coopérative pour demander de répandre davantage l'esprit coopératif dans la province dans le meilleur intérêt de la classe agricole et de la population en général.

Le sécrétaire général, J.-F. Desmarais, a présenté le bilan pour le dernier exercice fiscal. Il a déclaré que la Coopérative avait décidé d'accorder aux sociétés ou syndicats affiliés les ristournes suivantes:

ACTIF COURANT		\$	1941	1940
En caisse et en banque		\$1,394,744.47	\$1,527,075.00	
Comptes débiteurs		48,345.58	1,346,400.89	
Moins: Réserve pour comptes douteux		1,135,437.04		
Inventaire - Marchandises		1,188,697.15	\$2,586,373.11	
Fournitures		53,260.11		
HYPOTHEQUES, dépôts, placements			76,766.57	
ACTIF CAPITAL				
Équipement, machinerie, outillage		477,929.83	217,102.75	
Moins: Réserve pour dépréciation		217,102.75	208,826.78	
Immeubles		677,968.78		
Moins: Réserve pour dépréciation		227,457.95	450,510.83	
			671,337.51	
FRAIS DIFFÉRENTS applicables à l'année 1942			37,292.26	
			\$3,371,869.55	

Le bilan au 31 décembre 1941: ACTIF

PASSIF		\$	1941	1940
COMPTES CREDITEURS				
EMPRUNTS				
Banque Canadienne Nationale		\$1,287,928.55		
Coopérative Wholesale Society Limited		594,000.00		
Divers		194,200.00	2,076,126.55	
OBLIGATIONS				
Émises		330,000.00		
Remboursées à échéance		115,000.00		
		215,000.00		
Rachetées		61,900.00	173,700.00	
INTERETS ACCRUS sur obligations et emprunts			10,330.44	
RESERVES				
Pour contingences diverses		37,183.52		
Réserve générale		127,783.34	164,966.36	
CAPITAL-ACTIONS-privilegié		150,290.00	225,946.20	
Ordinaire		75,658.20	447,169.17	
SURPLUS				
			\$3,371,869.55	

Le Canada produit du mercure

Ottawa. — Les gisements de mercure qu'un géologue de la Commission géologique du Canada a découverts en 1937 dans la région du lac Pinchi, en Colombie canadienne, ont fait du Canada un important producteur de mercure, annonce le ministère des Mines et des Ressources.

« Avant cette découverte, on ne produisait guère de mercure au Canada, mais la production des gisements du lac Pinchi dépasse maintenant de beaucoup la quantité requise par le Canada et permet de fournir une bonne proportion de ce que le Royaume-Uni a besoin, depuis que la guerre l'empêche d'importer du continent. Les débuts de la production datent de juin 1940, et comme le mercure a plusieurs usages importants en temps de guerre, on a effectué des travaux géologiques supplémentaires dans la région du lac Pinchi, au cours de l'été 1941.

« On se sert surtout du mercure dans la fabrication de certains appareils électriques et dans la préparation de divers médicaments et produits chimiques. On en utilise aussi beaucoup sous la forme d'oxyde mercurique comme préservatif dans les peintures dont on recouvre la carène des navires. On emploie encore du mercure dans certaines chaudières spéciales où il remplace la vapeur pour la production d'énergie.

« Les achats considérables de Noël, résultant de l'augmentation du pouvoir d'achat de consommateurs, se reflètent dans les statistiques du commerce de détail en décembre. Les ventes de détail augmentent de 16 p. c. comparativement à celles de décembre 1940 et excèdent celles de tout autre mois au cours des treize dernières années. L'indice général des ventes s'établit à 201.5 en décembre 1941, 146.6 en novembre et 174.1 en décembre 1940. La cime antérieure était de 174.4 en décembre 1929. Les ventes au cours de l'année civile atteignent une moyenne de 15.6 p. c. plus forte que celle de 1940.

« Le dividende de \$2 l'action imputable à l'exercice 1941 se compare à celui de \$1.75 en 1940 et à celui de \$1.10 en 1939. Deduction faite des dividendes, il est resté un solde de \$232,746 ce qui porte le compte de surplus à \$865,580. Le bénéfice de l'année comprend \$218,637 de prime provenant des ventes payées en fonds américains, tandis qu'en 1940 cette source avait rapporté \$189,394.

« Au bilan, on remarque que l'embauche a passé de \$1,117,804 en 1940 à \$1,629,945 à la fin de 1941, tandis que le fonds de roulement s'est accru de \$628,635, s'établissant à \$3,460,562 contre \$2,831,728 un an auparavant. L'encaisse et le fonds de roulement seront réduits de \$450,000 au cours du présent mois, lorsque la compagnie effectuera le paiement relatif à l'achat de la Lake Sulphite Pulp Company.

« Meilleurs revenus de St. Lawrence Paper

« En 1941, St. Lawrence Corporation a continué de racheter et d'annuler les actions privilégiées "A" au nombre de 4,460 actions; l'année précédente il y en avait eu 4,170, de sorte que le capital privilégié a été réduit en deux ans de 298,071 à 289,477 actions.

« Comme résultat le dividende de \$2 que la compagnie a reçu sur les actions de Brompton P. & P. Co. qu'elle détient, sous un montant de \$596,214, lui a permis de distribuer un dividende de \$2 sur les actions privilégiées "A", soit un déboursé de \$79,221, de défrayer \$16,475 de taxes, intérêts et frais divers, et d'obtenir un surplus de \$518.

« Le bilan au 31 décembre montre que les emprunts de banque sont passés de \$222,345 à \$293,359. La valeur comptable des actions privilégiées a été réduite de \$14,696,850 à \$14,473,850; le compte de surplus est monté de \$25,780 à \$26,298.

« Le dividende de \$2 l'action imputable à l'exercice 1941 se compare à celui de \$1.75 en 1940 et à celui de \$1.10 en 1939. Deduction faite des dividendes, il est resté un solde de \$232,746 ce qui porte le compte de surplus à \$865,580. Le bénéfice de l'année comprend \$218,637 de prime provenant des ventes payées en fonds américains, tandis qu'en 1940 cette source avait rapporté \$189,394.

« Au bilan, on remarque que l'embauche a passé de \$1,117,804 en 1940 à \$1,629,945 à la fin de 1941, tandis que le fonds de roulement s'est accru de \$628,635, s'établissant à \$3,460,562 contre \$2,831,728 un an auparavant. L'encaisse et le fonds de roulement seront réduits de \$450,000 au cours du présent mois, lorsque la compagnie effectuera le paiement relatif à l'achat de la Lake Sulphite Pulp Company.

« Meilleurs revenus de St. Lawrence Paper

« En 1941, St. Lawrence Corporation a continué de racheter et d'annuler les actions privilégiées "A" au nombre de 4,460 actions; l'année précédente il y en avait eu 4,170, de sorte que le capital privilégié a été réduit en deux ans de 298,071 à 289,477 actions.

« Comme résultat le dividende de \$2 que la compagnie a reçu sur les actions de Brompton P. & P. Co. qu'elle détient, sous un montant de \$596,214, lui a permis de distribuer un dividende de \$2 sur les actions privilégiées "A", soit un déboursé de \$79,221, de défrayer \$16,475 de taxes, intérêts et frais divers, et d'obtenir un surplus de \$518.

« Le bilan au 31 décembre montre que les emprunts de banque sont passés de \$222,345 à \$293,359. La valeur comptable des actions privilégiées a été réduite de \$14,696,850 à \$14,473,850; le compte de surplus est monté de \$25,780 à \$26,298.

Bilan satisfaisant de St. Lawrence Paper

« Les dépenses d'exploitation plus élevées, y compris les salaires, ont réduit légèrement les bénéfices d'exploitation de St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd., pour 1941, de \$1,618,804 qu'ils étaient en 1940 à \$1,390,404. Un dividende de \$6 sur le stock privilégié qu'elle détient dans la Lake St. John Paper a augmenté ses recettes d'une somme de \$108,000, ce qui représente en tout un revenu net de \$1,647,404 contre \$1,618,804, en 1940. Mais la hausse des taxes d'impôt et sur les profits contre-balança plus qu'il ne faut cette augmentation du revenu, la réserve pour taxes passant de \$27,076 à \$325,000, laissant par conséquent un dividende de \$545,629 disponible pour les dividendes sur le stock privilégié 6% ou \$3.98 par action privilégiée contre \$4.14 en 1940. Les recettes nettes en 1939 avaient été de 44 cents et de 41 cents en 1938. Les déboursés de dividendes furent de \$3.75 contre \$2 en 1940, laissant un surplus de \$563,581.

« Le bilan laisse voir une appréciable amélioration par suite du fait que la compagnie a nettoyé des emprunts aux banques pour un montant de \$2,285,000 en trois années, de sorte que cette année son encaisse est montée de \$5,552 à \$767,442. Le fonds de roulement est passé de \$2,308,324 à \$5,228,432, soit une augmentation de \$720,108.

« Les ventes de pulpe furent considérablement plus fortes tandis que celles du papier journal furent moindres.

« Le Canada produit du mercure

Ottawa. — Les gisements de mercure qu'un géologue de la Commission géologique du Canada a découverts en 1937 dans la région du lac Pinchi, en Colombie canadienne, ont fait du Canada un important producteur de mercure, annonce le ministère des Mines et des Ressources.

« Avant cette découverte, on ne produisait guère de mercure au Canada, mais la production des gisements du lac Pinchi dépasse maintenant de beaucoup la quantité requise par le Canada et permet de fournir une bonne proportion de ce que le Royaume-Uni a besoin, depuis que la guerre l'empêche d'importer du continent. Les débuts de la production datent de juin 1940, et comme le mercure a plusieurs usages importants en temps de guerre, on a effectué des travaux géologiques supplémentaires dans la région du lac Pinchi, au cours de l'été 1941.

« On se sert surtout du mercure dans la fabrication de certains appareils électriques et dans la préparation de divers médicaments et produits chimiques. On en utilise aussi beaucoup sous la forme d'oxyde mercurique comme préservatif dans les peintures dont on recouvre la carène des navires. On emploie encore du mercure dans certaines chaudières spéciales où il remplace la vapeur pour la production d'énergie.

« Les achats considérables de Noël, résultant de l'augmentation du pouvoir d'achat de consommateurs, se reflètent dans les statistiques du commerce de détail en décembre. Les ventes de détail augmentent de 16 p. c. comparativement à celles de décembre 1940 et excèdent celles de tout autre mois au cours des treize dernières années. L'indice général des ventes s'établit à 201.5 en décembre 1941, 146.6 en novembre et 174.1 en décembre 1940. La cime antérieure était de 174.4 en décembre 1929. Les ventes au cours de l'année civile atteignent une moyenne de 15.6 p. c. plus forte que celle de 1940.

« Le dividende de \$2 l'action imputable à l'exercice 1941 se compare à celui de \$1.75 en 1940 et à celui de \$1.10 en 1939. Deduction faite des dividendes, il est resté un solde de \$232,746 ce qui porte le compte de surplus à \$865,580. Le bénéfice de l'année comprend \$218,637 de prime provenant des ventes payées en fonds américains, tandis qu'en 1940 cette source avait rapporté \$189,394.

« Au bilan, on remarque que l'embauche a passé de \$1,117,804 en 1940 à \$1,629,945 à la fin de 1941, tandis que le fonds de roulement s'est accru de \$628,635, s'établissant à \$3,460,562 contre \$2,831,728 un an auparavant. L'encaisse et le fonds de roulement seront réduits de \$450,000 au cours du présent mois, lorsque la compagnie effectuera le paiement relatif à l'achat de la Lake Sulphite Pulp Company.

« Meilleurs revenus de St. Lawrence Paper

« En 1941, St. Lawrence Corporation a continué de racheter et d'annuler les actions privilégiées "A" au nombre de 4,460 actions; l'année précédente il y en avait eu 4,170, de sorte que le capital privilégié a été réduit en deux ans de 298,071 à 289,477 actions.

« Comme résultat le dividende de \$2 que la compagnie a reçu sur les actions de Brompton P. & P. Co. qu'elle détient, sous un montant de \$596,214, lui a permis de distribuer un dividende de \$2 sur les actions privilégiées "A", soit un déboursé de \$79,221, de défrayer \$16,475 de taxes, intérêts et frais divers, et d'obtenir un surplus de \$518.

« Le bilan au 31 décembre montre que les emprunts de banque sont passés de \$222,345 à \$293,359. La valeur comptable des actions privilégiées a été réduite de \$14,696,850 à \$14,473,850; le compte de surplus est monté de \$25,780 à \$26,298.

« Notre raffinerie de pétrole

Ottawa. — L'industrie canadienne de la raffinerie de pétrole a produit un nouveau sommet en 1940; la valeur de sa production a été de \$121,012,497, comparativement au sommet antérieur de \$103,494,258 atteint en 1939. Les raffineries canadiennes ont fonctionné en 1940 à 63 pour cent de leur capacité; elles ont traité 1,443,258,451 gallons de pétrole brut importé et 302,235,830 gallons de pétrole brut, de naphte et de gazoline d'absorption extraits de puits canadiens.

« Les raffineries de gazoline du Canada ont produit en 1940 un total de 779,983,105 gallons d'une valeur marchande de \$71,226,944; c'est le total en gallons le plus élevé que l'industrie ait encore atteint. Les usines d'absorption de l'Alberta ont fourni en outre 8,538,070 gallons de gazoline naturelle. On a importé 105,586,068 gallons, et la consommation canadienne de l'année semble avoir été de 896,528,282 gallons.

« Les raffineries canadiennes de combustible et de gaz de pétrole ont produit durant l'année (contre les gas préparés et employés pour le cracking) 598,913,302 gallons, dont 537,628,616 gallons pour la vente et 61,284,686 gallons pour les usines de production. Le total des importations a été de 101,906,725 gallons. Les réservoirs des raffineries contenaient à la fin de l'année 92,710,869 gallons, soit 21,500,000 gallons de plus qu'en 1939. D'après ces chiffres, la consommation canadienne de combustible et de gaz de pétrole aurait été de 676,586,326 gallons.

« La production d'essence à traacteur et à moteur a été en 1940 de 23,797,763 gallons et la consommation semble avoir été de 27,939,810 gallons.

« Environ 96 pour cent de la production canadienne de pétrole brut provient du champ pétrolifère de la vallée Turner, Alberta. D'après le ministère fédéral des mines et des ressources, il y avait dans ce champ, à la fin de mai 1941, 176 puits en production, dont 39 ont atteint ce stade au cours de l'année dernière.

« Notre raffinerie de pétrole

Ottawa. — L'industrie canadienne de la raffinerie de pétrole a produit un nouveau sommet en 1940; la valeur de sa production a été de \$121,012,497, comparativement au sommet antérieur de \$103,494,258 atteint en 1939. Les raffineries canadiennes ont fonctionné en 1940 à 63 pour cent de leur capacité; elles ont traité 1,443,258,451 gallons de pétrole brut importé et 302,235,830 gallons de pétrole brut, de naphte et de gazoline d'absorption extraits de puits canadiens.

Twin City Rapid Transit

Toronto. — Twin City Rapid Transit Co. rapporte pour 1941 des recettes-voyageurs de \$8,545,721, soit 2.76 p. c. de plus que l'année précédente. Les autres revenus s'élevèrent à \$127,804, gain de \$37,552. A la fin de l'année, le fonds de roulement ressortait à \$1,795,064 comparativement à \$1,659,423 à la fin de 1940. Le bénéfice net se traduit par \$237,302, contre \$

LA VIE SPORTIVE

Les Habitants veulent prendre leur revanche

Les Habitants de Dick Irvin se sont affichés ce soir, au Forum, alors que notre équipe recevra la visite des Ailes Rouges de Détroit, et nos porte-couleurs feront un effort désespéré afin de conserver leurs minces chances de se qualifier pour les séries éliminatoires. Jeudi soir dernier le Bleu Blanc Rouge a joué de malchance car des décisions douteuses ont sûrement nui à ses chances de succès, mais ce soir ses équipiers espèrent voir la chance leur sourire.

Les joueurs du Canadien ont une revanche à prendre contre les gars de Jack Adams car lors de la dernière visite du Bleu Blanc Rouge à Detroit le tricolore a subi son plus rude échec de la saison lorsqu'il fut défait par 10 à 0 et Paul-Emile Bibeault veut faire comprendre à ses rivaux que ce soir qu'il était réellement malade de cette circonstance et il jure que ce ne sera pas la même chose ce soir.

Les chances des Habitants ne sont pas disparues complètement, mais les revers récents ne les ont pas découragés, et les gars d'Irvin se doivent de commencer une série de victoires immédiatement.

Les Habitants sont actuellement à 5 points de la 5e place, que Detroit et Brooklyn se partagent. Les Ailes Rouges sont égales en parties jouées avec les Canadiens, et les Américains ont joué 3 joutes de plus que les locaux.

Les Ailes Rouges auront un nouveau joueur dans leur alignement ce soir. C'est Eddie Bush, un joueur de défense, que Detroit a obtenu de Providence en échange pour Bob Whitlaw, Buck Jones et deux autres joueurs, récemment.

Il se peut aussi qu'on voit un nouveau gardien de buts, Joe Turner, dans le filet de Detroit. Johnny Mowers s'est blessé à une jambe dans une pratique au début de la semaine et Turner l'a remplacé jeudi soir contre Toronto, aidant les Ailes Rouges à annuler 3-3.

Mowers est le 3ème gardien de buts de la N.H.L. qui a été blessé depuis quelque temps. Frank Brimsek, de Boston, s'est fracturé le nez il y a deux semaines, et Sam Lo Presti, de Chicago, s'est infligé une coupure assez grave à l'œil mardi à Boston. Il a fallu 6 points de suture et Lo Presti n'a pu jouer jeudi soir.

Irvin se servira du même alignement que jeudi, ce soir. Personne n'a été blessé contre les Eperviers, et le Canadien s'est délié les muscles dans un exercice de 30 minutes hier au Forum.

Tous les clubs de la N.H.L. joueront en fin de semaine. En plus de la joute au Forum, les Rangers visiteront Toronto ce soir. Demain, Toronto rencontrera les Américains à New-York, Detroit jouera à Boston et les Rangers feront face aux Eperviers Noirs à Chicago.

L'ouverture au Parc Richelieu

Une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser les amateurs de chevaux sous harnais est la déclaration du promoteur Emile Gauthier que la saison s'ouvrira au Parc Richelieu le dimanche 31 mai. De nombreux stakes et un derby qui devraient réunir un grand nombre de chevaux seront disputés à cette populaire piste au cours de la saison prochaine et encouragé par les nombreux succès obtenus l'an dernier le promoteur Gauthier se dit confiant d'éclipser à tous points de vue les records établis l'an dernier.

Fait remarquable dans le domaine des trotteurs et ambleurs le Parc Richelieu l'an dernier se classait deuxième au Canada pour l'assistance, les bourses payées et le nombre d'événements disputés au cours des 19 matinées présentées par le promoteur Gauthier. La seule piste, d'après la Canadian Trotting Association, à obtenir mieux au point de vue d'importance, c'est-à-dire le montant payé en bourses et le nombre d'événements disputés fut Dufferin Park à Toronto.

Pour l'information des amateurs nous donnons les noms des plus importantes pistes avec les montants payés en bourses: Dufferin Park, Toronto, \$12,028; Parc Richelieu, Montréal \$10,300; Exposition de Québec, \$7,800; Stratford, Ont., \$7,650; New Hamburg, Ont., \$3,600; Strathroy, Ont., \$3,390; Glencoe, Ont., \$2,530; Orangeville, Ont., \$2,350; Gooderich, Ont., \$2,200; Portage LaPrairie, Man., \$2,000; Tillsonburg, Ont., \$1,900; Brandon, Man., \$1,800.

Le Cornwall remonte en 3ème place

Cornwall, 7 (P.C.) — Les Volants de Cornwall ont mis fin à leur série de 7 parties sans victoire et ils sont remontés en 3e position de la ligue de hockey Québec Senior, ce hier soir, lorsqu'ils ont vaincu les As de Québec par 1-0.

Un but compté par Thibault à la 3e minute de la 1ère période a décidé de la victoire des Volants. Dion à Bouvette se sont livré un véritable duel dans leurs filets du commencement à la fin de la partie. Dion a tout particulièrement brillé pour donner aux Volants leur premier blanchissage sur leur glace depuis 2 ans. Dion a néanmoins été superbement secondé par ses coéquipiers.

Cette victoire de Cornwall diminue à 3 points la marge de Québec en 2e position et marque le retour en bonne condition des Volants qui ont fait piètre figure ces temps derniers.

Les Volants ont paru combattifs hier soir. Ils ont presque continuellement dominé à l'offensive mais ils ont raté plusieurs chances de compter à cause de la vigilance de Bouvette dans sa cage. Celui-ci a tout particulièrement brillé dans les dernières minutes alors que les Volants ont tenté désespérément d'augmenter leur avance. Le seul but de la partie a été compté au cours d'une offensive générale, un rapide lancer vers Bouvette, bloqué d'ailleurs, mais Thibault est arrivé en trombe pour intercepter le rebond et a poussé la rondelle dans le filet.

A partir de cet instant les deux équipes ont bataillé ferme. Les As ont discuté quelques instants au sujet d'un but qu'ils croyaient mériter mais les arbitres n'ont pas accédé à leur demande et la partie s'est continuée.

Alignement des équipes: CORNWALL: But, Dion; défenses: Ailsby et Maudrell; centre, Latoski; ailiers: Bélanger et Read; substituts: Drummond, Ritchie, Gardner, Shaw, Thibault, Woodward et Kipp.

QUEBEC: Bouvette; Stahan et McMahon; Lee; Gaudreault et Nicholson; Brennan, Robertson, Rossignol, Rozzini, Hamel, Bruneteau et Arbustes.

Première période
1. Cornwall, Thibault 2.52
(Gardner et Shaw)
Punitions: McMahon, Belanger.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Rozzini 2, Stahan, Ritchie et Rossignol.

Troisième période
Aucun but.
Aucune punition.

Le tennis sur table

Le tournoi pour le championnat intercollégial de Tennis-sur-Table se continuera ce soir dans le gymnase de la Paestrelle Nationale.

Il ne reste sur les rangs que les meilleurs joueurs de chaque maison d'enseignement et la compétition sera très vive.

Les amateurs qui s'intéressent à ce sport captivant devraient se rendre à la Paestrelle pour applaudir les étoiles de tennis-sur-table. Ils sont assurés de voir du jeu scientifique de la part des Rochon, des Denis, des Cloutier, des Saint-Jacques, des Brunet, des Renaud, des Trudel qui excellent sur les longs coups de revers et sur les retours au filet. Il est magnifique de voir les courbes que certains joueurs font prendre à la balle.

Huit parties seront disputées ce soir et M. Paul Panneton, animateur du tournoi, invite le public à venir nombreux. L'entrée est libre.

Voici les joutes de ce soir:
Henri Rochon (St-Viateur) vs M. Allard (Saint-Marie); P. Danseur (St-Louis) vs J.-M. St-Jacques (Ste-Marie); Claude Germain (St-Stanislas) vs R. Raymond (St-Viateur); L. Denis (St-Louis) vs G. Renaud (Ecole LaMennais); le vainqueur de la rencontre Heynemand-Bleau vs J.-P. Labrecque (St-Viateur); J.-P. rudel (St-Stanislas) vs J.-P. Brunet (Plateau); G. Lafliche (Ecole Ste-Bernadette), vs E. Archambault (Chomedy-de-Maisonville); Jean Labbé vs L. Cloutier (St-Stanislas).

Concours de sauts samedi prochain

Le comité des sports de l'Emprunt de la Victoire nous annonce pour samedi, le 14 février prochain, un concours de sauts en ski, réunissant les plus grandes vedettes de ce sport. La rencontre sera sous l'égide de la "Côte des Neiges Ski Jumping Association", et fera partie du programme de trois semaines d'événements sportifs que le comité des sports organise à l'appui du second Emprunt de la Victoire.

Joute nulle entre les As et les Bruins

Boston, 7 (P.A.) — Les Bruins de Boston et un club d'anciennes étoiles de la N.H.L. ont annulé 4-4, dans une joute de 30 minutes au profit du fonds de secours de l'Armée américaine ici hier soir devant une foule de 14,662 amateurs.

Le major général Thomas A. Perry, commandant temporaire de la première armée, a déclaré que la somme de plus de \$14,000 qui lui sera versée constitue le "cadeau" le plus élevé jamais reçu d'un seul coup par le fonds de secours de l'Armée.

La joute a été limitée à 30 minutes — deux périodes de 15 minutes chacune — comme les vétérans auraient difficilement pu patiner à une assez vive allure plus longtemps.

Les Bruins ont pris une avance de 3 points dans la 1ère période mais les As sont revenus à la charge dans la seconde et un ralliement de 4 points leur a donné un avantage que Boston a annulé avant la fin.

Bill Cook, l'ancien Ranger, a compté 2 buts pour les As, et Marvin Owen et Harvey Jackson, un chacun. Bobby Bauer et Gordie Bruce ont compté 2 fois chacun pour les Bruins.

Chacun des 16 membres de l'équipe d'étoiles a été présenté à la foule avant la joute, et Eddie Shore, l'ancien as de Boston, a été l'objet d'une longue ovation.

Alignement des équipes: BOSTON: But, Brimsek; défenses: D. Smith et Crawford; centre, Schmidt; ailiers: Bauer et Dumart; substituts: A. Jackson, R. Conacher, Wiseman, Hollett, Shewchuk, Mario, Hiller, Bruce, Hergeshimer, Gérard, Bill Cowley.

ALL STARS: But, Thompson (Boston); défenses: Shore (Boston) et Horner (Toronto); centre, Boucher (Rangers); ailiers: W. Cook (Rangers) et F. Cook (Rangers); substituts: Barry (Detroit), Lewis (Detroit), Aurie (Detroit), Owen (Boston), Wentworth (Canadien), Primeau (Toronto), C. Conacher (Toronto), H. Jackson (Toronto); R. Smith (Américain), Johnson (Rangers). — Gérant: Cooney Weiland (Boston).

Arbitres: Bill Stewart, Herb Gallagher et Bill Cleary.

Première période
1. Boston, Bauer (Schmidt) 3.0
2. Boston, Bruce 7.11
(Mario-Hiller)

Deuxième période
3. All Stars, W. Cook 4.49
(F. Cook, H. Smith)

Troisième période
4. All Stars, W. Cook 5.14
(H. Smith)

4. All Stars, Owen 9.39
(Horner, Primeau)

7. All Stars, H. Jackson 13.38
(Primeau, Horner)

Deux joutes entre le Canadien et le club Ottawa

Le Canadien a deux importantes joutes à disputer en fin de semaine et les amateurs du hockey se demandent quel sera le résultat dans ces deux parties. Ce soir le Bleu Blanc Rouge doit se rendre dans la capitale pour faire face aux Sénateurs tandis que demain, au Forum, ces deux mêmes clubs en viendront de nouveau aux prises alors que la Ligue Senior de Québec offrira son programme régulier à la patinoire de la rue Sainte-Catherine.

Les hommes de Paul Haynes peuvent augmenter fort sensiblement leur avance et s'assurer une position dans le détail particulièrement s'ils décrochent quatre points en fin de semaine. Le Canadien a actuellement une avance de six points sur le Royal et ces deux clubs ont encore huit parties à jouer chacun.

L'autre joute du programme double au Forum demain alignera les Volants de Cornwall contre le Royal. Cette partie sera la première du programme tandis que la seconde alignera les Sénateurs et le Tricolore. Pendant ce temps, les Pats rencontreront les As à Québec.

Le Canadien est à la recherche d'un autre joueur d'attaque et il se pourrait que ce nouveau venu soit sur l'alignement contre les Sénateurs dimanche après-midi. On s'attend à ce que Jimmy McFadden soit prêt à jouer ce soir, car il est réputé pour sa "charley horse". Il a pris part à la pratique d'hier au Forum.

Le Royal a entendu dire que Johnny Acheson, leur ancien joueur d'attaque, avait été transféré par la B. C. A. F., ce qui signifie qu'il n'aura pas la chance de s'aligner avec un club de la ligue Senior de Québec.

D'après les statistiques compilées jusqu'à mercredi dernier, les joueurs des As de Québec se sont révélés les meilleurs compteurs du circuit, ayant figuré dans 299 points. Les joueurs des As ont compté 117 buts et ils furent crédités de 181 assistances. Les Sénateurs obtinrent le même nombre de buts, mais ils ont seulement 169 assistances pour un total de 286 points.

Voici le détail des buts et des assistances obtenus par chaque club:

Club	B.	A.	Pts
Québec	117	181	299
Ottawa	117	169	286
Cornwall	105	152	257
Royal	100	131	231
Canadien	73	77	150
Pats	68	78	146

Paul Lortie sera opposé à Madison

Le matchmaker Ray Lamontagne a préparé une intéressante finale pour lundi soir à la salle du marché Saint-Jacques, alors que deux athlètes avantageusement connus sont aux prises dans une rencontre de 2 dans 3, à finir. Les deux rivaux pour cette finale ne seront autres que Harry Madison et Paul Lortie et leur rencontre aura un combat fort mouvementé.

Une grande rivalité existe entre ces deux athlètes, car Madison est lui-même ex-champion de sa classe et il perdit son championnat aux mains de John Dropkick Murphy qui, par la suite, le perdit à Paul Lortie.

Madison a la ferme intention de renverser Paul Lortie lundi et tenter d'obtenir un match de championnat et il se dit assuré qu'il reprendra son championnat si toutefois le champion lui accorde un match revanche.

Cependant pour obtenir ce match il lui faut d'abord s'assurer la victoire lundi, ce qui n'est pas facile à faire, car Lortie est en excellente condition physique et ne fait qu'ajouter des victoires à son record déjà imposant.

On peut donc s'attendre à un combat furieusement contesté lorsque ces deux rudes athlètes en viendront aux prises lundi au marché Saint-Jacques.

Dans la semi-finale à l'affiche, Jack Riley (René Galibois) le populaire lutteur local qui est récemment revenu d'une tournée aux Etats-Unis, et Jack Miller, le rude lutteur juif, se disputeront les honneurs de la victoire.

Voilà un autre combat qu'il ne faudra pas manquer de voir, car il sera certainement sensationnel au possible et rempli d'action du commencement à la fin.

Voici les trois autres combats à l'affiche: 30 minutes ou une chute: King Kong Marshall vs Mike Demitro; 20 minutes ou une chute: Sam Chuck vs Young Marquette; 20 minutes ou une chute: John Carrochia vs Georges Desparois.

Pour l'Emprunt de la Victoire

Lors d'une assemblée, tenue hier soir en l'hôtel Queen's, la Québec Amateur Hockey Association a décidé de faire sa part dans l'effort de guerre du Canada en souscrivant dans le deuxième Emprunt de la Victoire. Par suite d'une proposition faite par le président Norman Dawe, et appuyée par l'Alphonse Thérien, secrétaire-trésorier, il a été décidé que l'Association achèterait pour au moins \$1,000 en obligations.

Lou Thesz contre Dusek en semi-finale

Le promoteur de lutte Eddie Quinn, de la Canadian Arena, nous annonçait hier soir qu'il avait déjà deux grands combats de béclets en vue de son programme de mardi soir au Forum.

Il n'y a pas seulement que la finale entre Ed Strangler Lewis et Yvon Robert qui sera disputée la semaine prochaine dans un combat d'une chute à finir, mais la semi-finale sera également d'une chute à finir entre Luis Thesz, ancien champion du monde, et le vétérinaire Rudy Dusek.

Dusek tente un retour dans l'arène tout comme Strangler Lewis. "Si Lewis peut s'afficher aussi bien que les jeunes lutteurs, dit-il, pourquoi pas moi? Je suis plus jeune que Lewis et je me suis aussi bien menagé que lui. Ensuite, je crois avoir plus d'endurance que Lewis".

Lewis fit un match nul d'une heure avec Thesz il y a une semaine et c'est l'opinion de Rudy Dusek qu'il peut faire aussi bien que l'Étrangler devant l'as de Saint-Louis. Rudy Dusek dit que Thesz est redoutable avec son "dropkick", mais la dernière fois qu'ils se sont rencontrés Thesz ne put rien faire contre Rudy Dusek avec ses jambes et sa double raude.

On apprend aussi d'Eddie Quinn que le champion de l'Empire britannique, Earl McCready, sera à l'affiche au programme de mardi, mais on ignore quel sera son adversaire. McCready a toujours prétendu qu'Yvon Robert ne doit pas plus que lui être considéré comme champion du Canada et il a défait tant et plus le champion du monde qui s'est défilé pour une raison ou une autre. Il est évident qu'il ne peut être question maintenant d'un match entre McCready et Robert puisque le champion rencontrera mardi le vétérinaire Strander Lewis. Quinn nous dit qu'il choisira cet antagoniste pour McCready d'ici à demain.

Deux lutteurs locaux seront aussi au programme de la semaine prochaine.

Le hockey professionnel et amateur

LIQUE SENIOR
Gorwall 1, Québec 0.
ON SOIT:
LIQUE NATIONALE
Détroit à Canadien.
Rangers à Toronto.
LIQUE SENIOR
Canadien à Ottawa.
LIQUE AMÉRICAINNE
New Haven à Cleveland.
Buffalo à Pittsburgh.
Indianapolis à Philadelphie.
Hershey à Springfield.
DEMIAN APRES-MIDI:
LIQUE SENIOR
Cornwall vs Canadien.
Ottawa vs Québec.
Pats à Québec.
LIQUE MONTRÉAL
Lachine à Shawinigan.
Joliette à Valleyfield.
DEMIAN SOIR:
LIQUE NATIONALE
Rangers à Chicago.
Détroit à Boston.
Toronto à Américains.
LIQUE AMÉRICAINNE
New Haven à Indianapolis.
Pittsburgh à Buffalo.
Hershey à Providence.
Cleveland à Washington.
LIQUE NATIONAL
LIQUE NATIONALE
Rangers 32 5 5 137 81 47
Boston 38 19 11 410 81 43
Toronto 35 18 12 310 81 39
Chicago 37 17 13 310 96 37
Detroit 32 18 4 260 108 28
Américain 36 12 23 1 94 126 25
Canadien 33 9 22 2 80 122 20

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES
HURBIE & HURBIE
Léon A. Hurbie C.P.A.
Gérand Hurbie C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: Harbour 1553

AVOCATS
VANIER & VANIER
AVOCATS
57, rue St-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
écritez à
ALBERT FURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934, ST-CATHERINE EST, MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255, rue Université, Montréal

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255, rue Université, Montréal

COMPTABLES
ANDERSON & VALIQUETTE
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.L.C.
Jean Valiquette, C.A., L.L.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dugesta, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, R.A., L.S.C., C.A.
René Caron, R.A., L.L.C., L.S.C., C.A.
36, rue St-Jacques
Harbour 3635 - MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

MEUBLES
Chartré, Samson & Cie
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Laloue & Froid et de Samson.
Knight & Co.

MEUBLES
Achetés comptant
vous paierez
meilleur marché.
A. E. Marcotte
3906, ONTARIO EST
près Orléans CH. 9628

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Specialistes: HARBOR 5544
EXAMEN DE LA VUE,
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Specialistes: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Retenues gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Civiques de Verdun comme les As de St-Pierre Claver se sont raplatés de quelque temps. Le C. O. T. C. Mont-St-Louis et le club des Banquiers sont encore de forts candidats à la première position qu'occupe maintenant le Couvrette-Saurial. La victoire des As mercre-

di dernier est la preuve que ce club se prépare à causer d'autres surprises. Les joutes de demain pourraient bien donner lieu à d'autres chambardements dans le classement des équipes.

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

COMPTABLE
MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2519
Entre les rues Vitré et LaSagachetière

